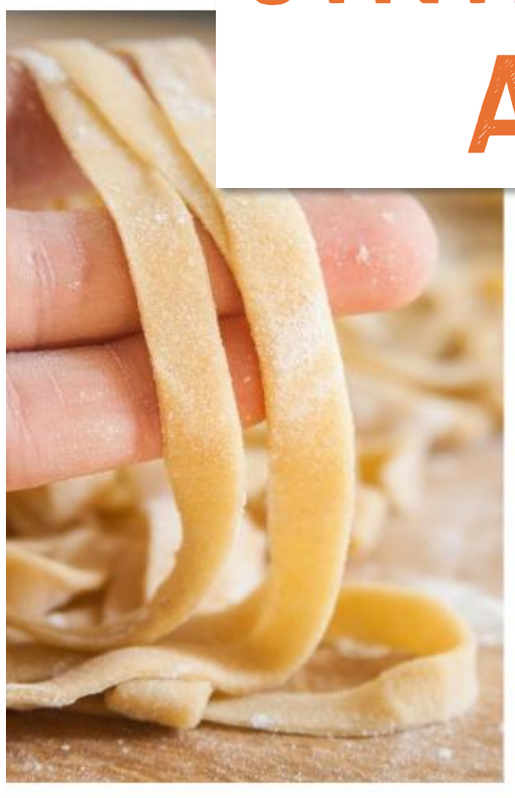


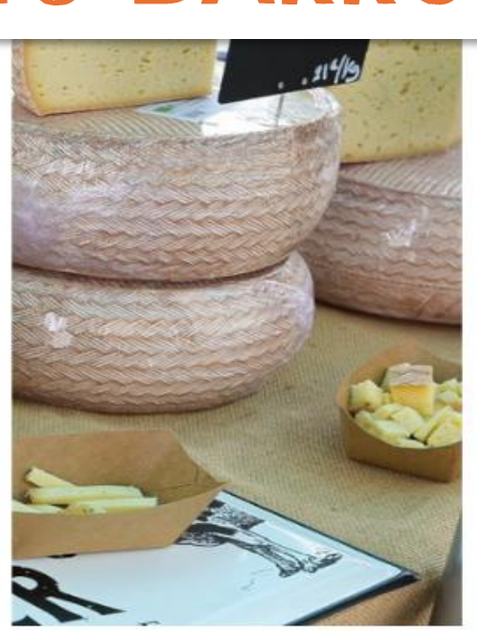
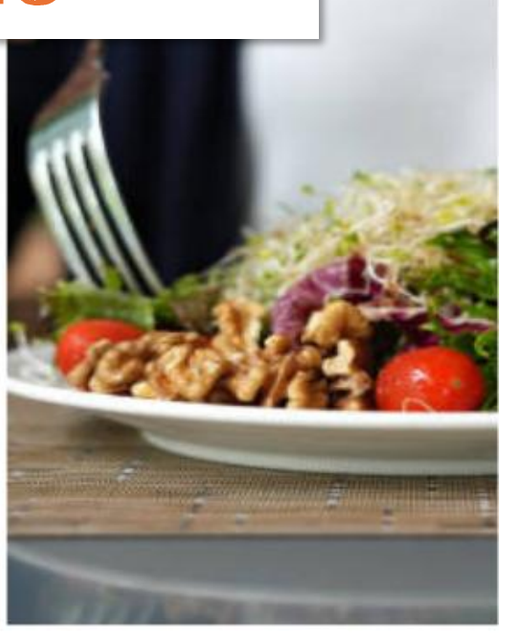




Juin 2026

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SYSTÈME ALIMENTAIRE DU PAYS BARROIS



Viabilité économique | Accessibilité sociale | Durabilité environnementale | Gouvernance

Céline VEYSSIERE – PETR du Pays Barrois.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....3

PORTRAIT DU TERRITOIRE.....4

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE.....5

LE PAT DU PAYS BARROIS.....6

Viabilité économique.....8

Accessibilité sociale 16

Durabilité environnementale.....24

Gouvernance partagée.....32

BILAN SUIVI-ÉVALUATION 21-26.....36

SYNTHESE & PERSPECTIVES.....39



crédit photo : fromagerie Renard-Gillard

INTRODUCTION

PORTRAIT DU TERRITOIRE

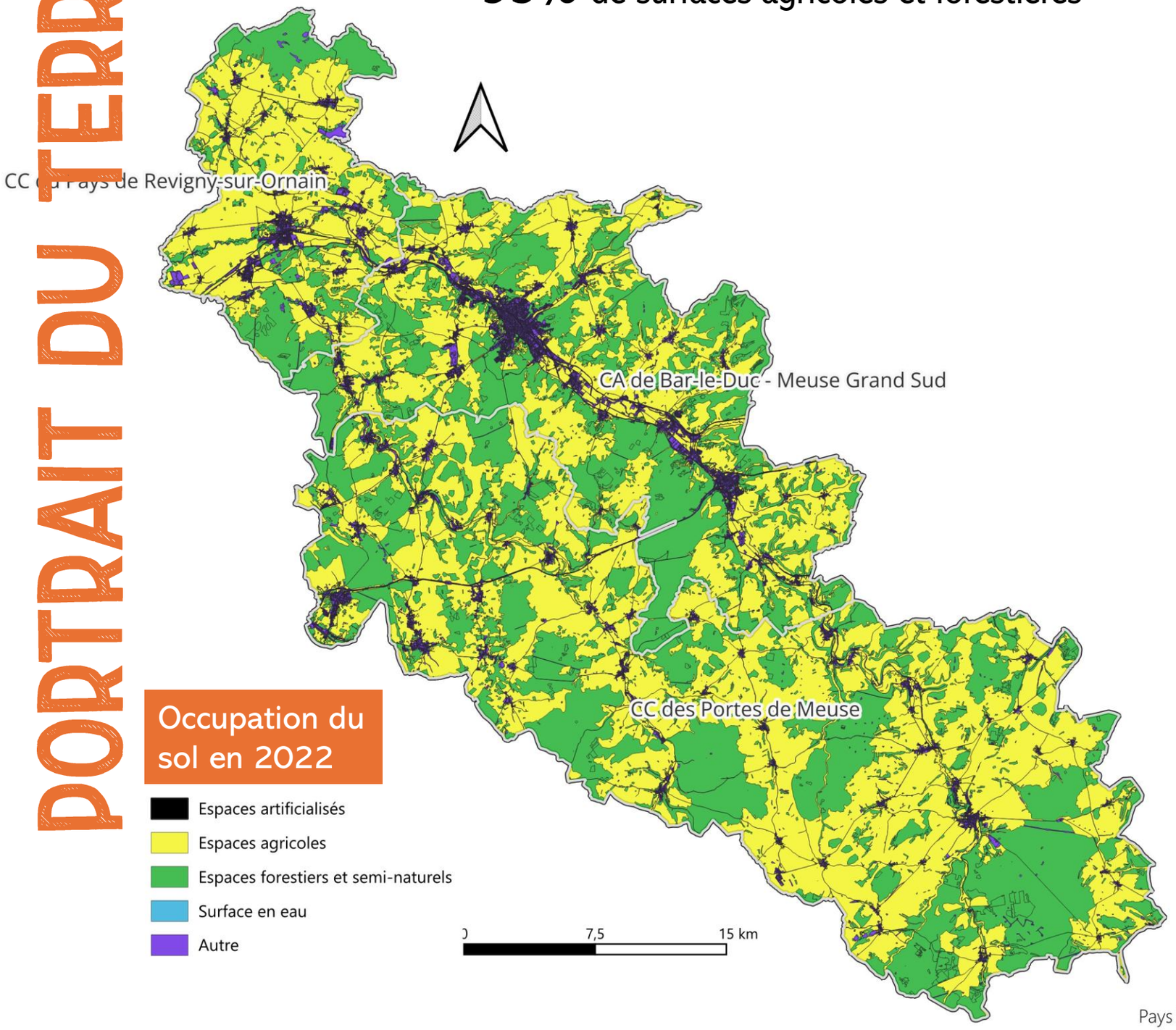
Chiffres clé :

100 communes

3 intercommunalités

20 890€ de revenu médian

95% de surfaces agricoles et forestières



Economie et emplois :

20 890€ de revenu médian

22 400 emplois

7,3% de chômage (pour 22 400 emplois)

12,6% de pauvreté

59% d'employés et ouvriers

13% de logements vacants

Population :

57 300 habitants (en baisse)

44 hab/km2 (faible densité)

23% ont plus de 65 ans (vieillissement)

Paysages & cadre de vie :

65 000 ha agricoles (53%)

52 000 ha forestiers (42%)

2 vallées et cours d'eau structurants

Mobilité :

1h-1h30 d'une métropole

30 min d'une gare TGV

82% des actifs dépendant à la voiture

21% des retraités sans voiture

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

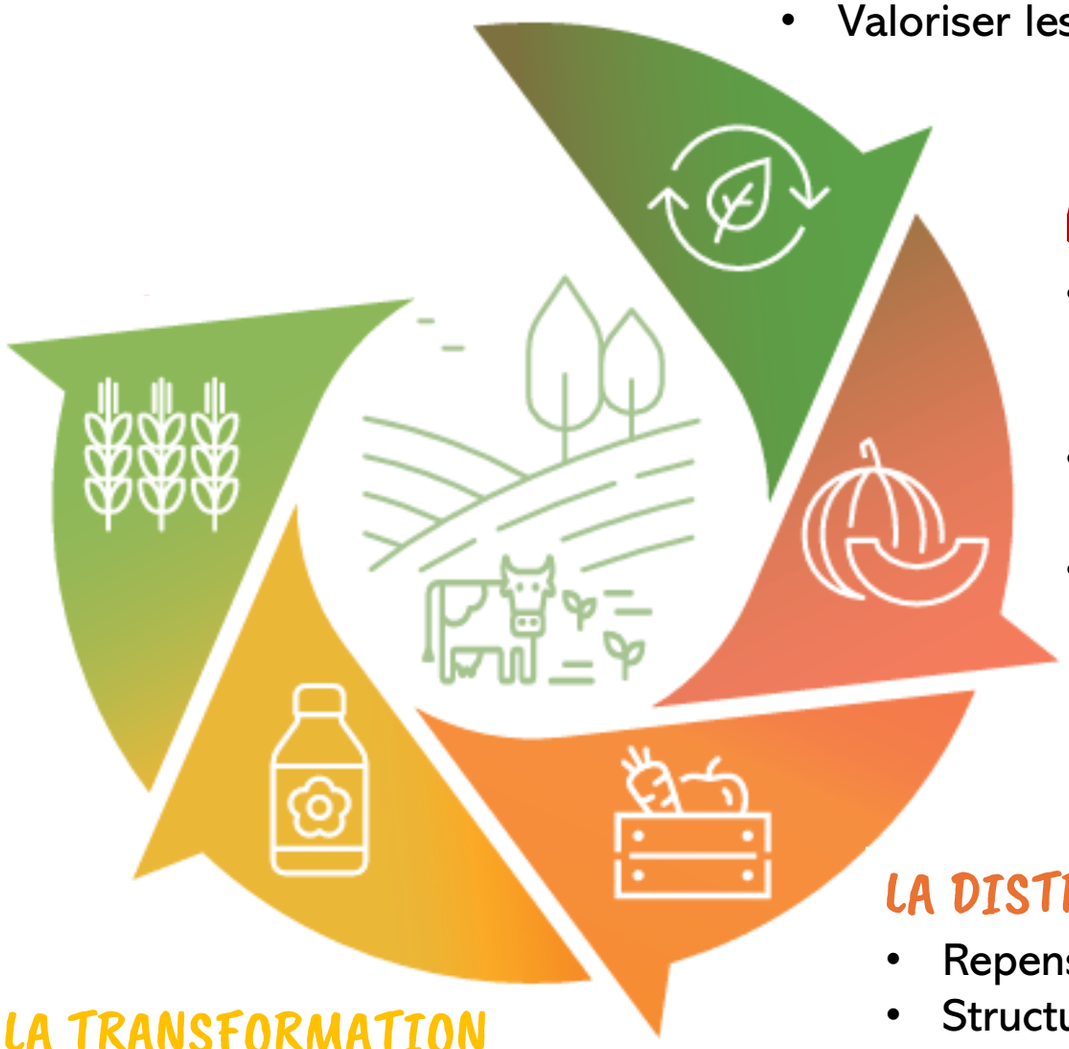
Maillons du système alimentaire

LA GESTION DES DECHETS

- Réduire le gaspillage et les emballages
- Valoriser les biodéchets

LA CONSOMMATION

- Encourager la consommation de produits locaux
- Agir sur les pratiques alimentaires
- Accompagner la restauration collective



LA PRODUCTION

- Accompagner la production agricole (diversification, foncier)
- Encourager les pratiques favorables à la santé et à l'environnement
- Maintenir les emplois

LA TRANSFORMATION

- Soutenir les outils de transformation
- Maintenir les emplois

LA DISTRIBUTION

- Repenser la logistique alimentaire
- Structurer les circuits courts alimentaires
- Mailler le territoire de lieux d'achats accessibles à tous

LE PAT DU PAYS BARROIS

Les étapes clés

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT), un dispositif de politique publique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Objectif : définir une stratégie (de transition) agricole & alimentaire dans les territoires répondant à loi d'Avenir de l'agriculture, de l'alimentation et la forêt de 2014.
En 2026, on compte 447 PAT en France – 30 en Grand-Est – 1 en Meuse.

Phase d'émergence pour impulser une dynamique territoriale autour de l'alimentation.

2021-2026 : Labellisation niveau 2
Phase opérationnelle avec orientations stratégiques et mise en œuvre d'actions concrètes.

2024 : Intégration d'enjeux de santé et environnement dans les PAT au niveau national.

2027-2032 : Renouvellement labellisation niveau 2
Adaptation de la stratégie et actualisation du plan d'actions.



LE PAT DU PAYS BARROIS

Stratégie alimentaire 2021-2026

- Ancrage territorial de l'agriculture et de la transformation
- Implication des collectivités locales.

Economique : Tendre vers l'autonomie alimentaire du territoire

Social : Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité

- Amélioration des conditions d'accès à l'alimentation
- Lutte contre la précarité alimentaire

- Interactions et participation des acteurs.
- Intégration du PAT dans les politiques publiques.

Gouvernance partagée

Transversal : Accompagner la restauration collective

Santé : Accompagner une nutrition variée et durable

Environnemental : Lutter contre le gaspillage alimentaire

- Approvisionnements des collectivités locales
- Evolution des pratiques des professionnels de la restauration collective

- Changement des comportements alimentaires des consommateurs
- Pratiques vertueuses de la restauration collective

VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

TRANSFORMATION ALIMENTAIRE :
L'activité agro-alimentaire est-elle créatrice de valeur ajoutée pour le territoire? Favorise-t-elle la création d'emploi?

PRODUCTION AGRICOLE :
L'agriculture est-elle attractive et créatrice d'emplois ? Contribue-t-elle à l'économie territoriale ?

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE : la commercialisation génère-t-elle des emplois ? Favorise-t-elle une répartition équitable de la valeur?

Sources : Let's Food – crédit photo : Pôle Coopératif

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

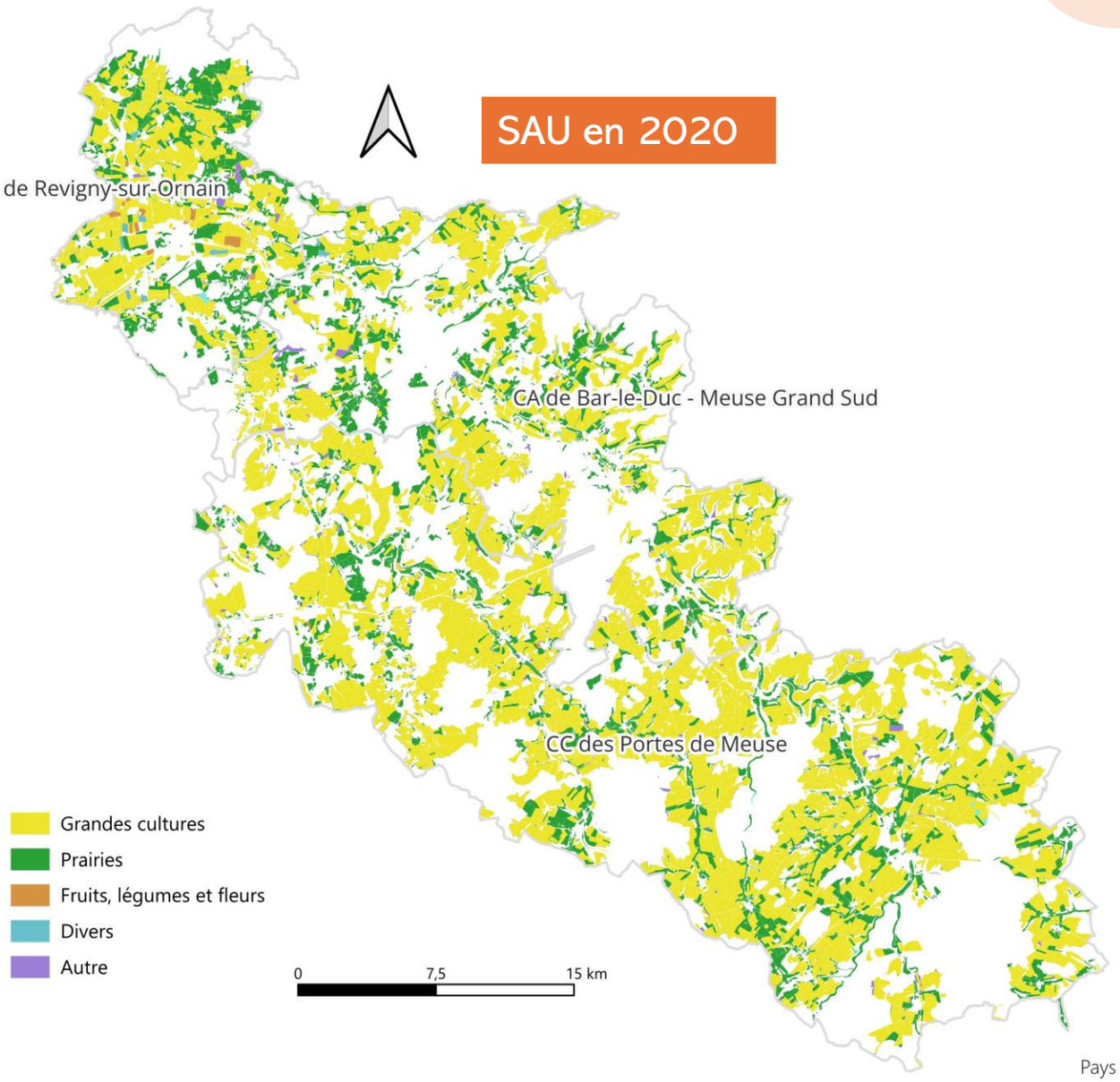
Production agricole

Répartition des exploitations agricoles 2020

Territoire	Nombre de communes	Nombre d'exploitations (2020)	SAU totale (ha)	Taille des exploitations (SAU en ha)
Pays de Revigny	16	81	11 092	137
Meuse Grand Sud	33	121	16 748	138
Portes de Meuse	51	232	37 822	163
Total Pays Barrois	100	434	65 662	151

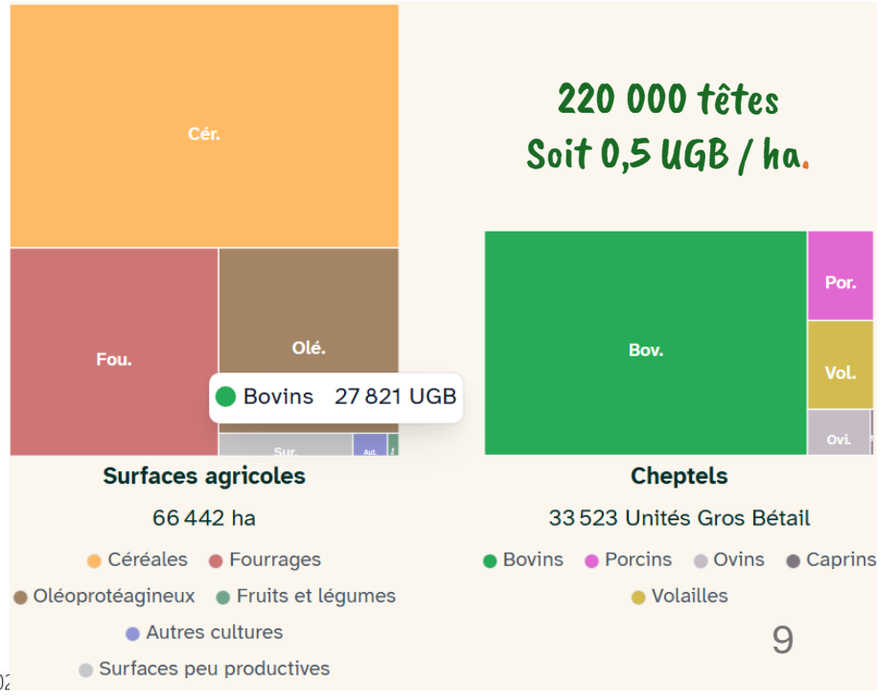
65 292 ha de surfaces agricoles
71% de **grandes cultures** (50 000 ha)
Blé (25%) – Orge (20%) – Colza (12%)
Forte présence de la **polyculture-élevage bovin**
Lait : 23 exploitations – 4000 vaches
Production annuelle : 28 millions de litres
Viande : 26 exploitations allaitant – 5500 vaches
Ovins : 3500 têtes, volailles :108 000 têtes
Productions **maraichères et arboricoles** :
Légumes : 42 ha Fruits : 36 ha P. de terre : 132 ha

SAU en 2020



La nature des sols, principalement issue d'un bassin limono-argileux, favorise le développement des grandes cultures. La mécanisation de ces pratiques, ainsi que les contraintes du métier d'éleveur, renforcent cette orientation.

2% de surface peu productive (1 150 ha)



ÉCONOMIQUE

Dynamique agricole

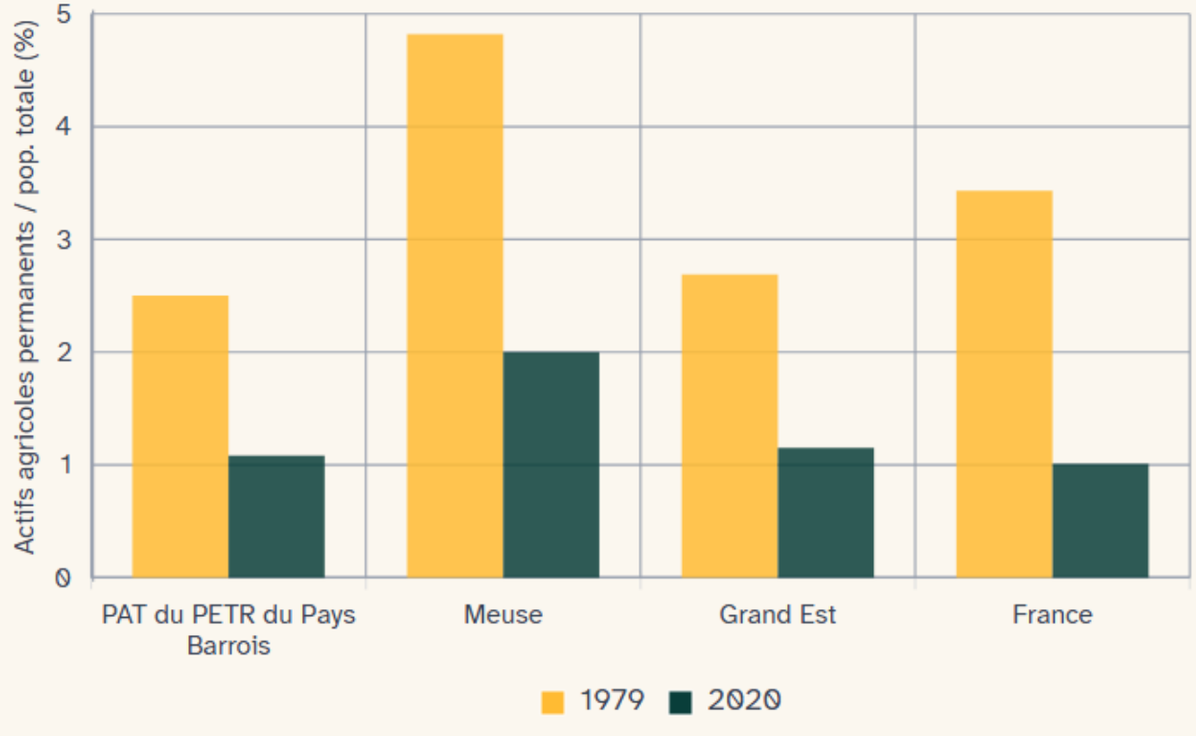
- Nombre d'exploitations : 434, soit -23% en 10 ans
- Nombre d'emplois : 611 ETP, soit - 14% en 10 ans
- Part des actifs agricoles : 1,1% de la population
- Surface moyenne des fermes : 150 ha, soit + 35%
- Age des exploitants : 25% ont + 60 ans

Evolution des exploitations entre 2010 et 2020

Exploitations et catégorie d'exploitations	Nombre exploitations en 2010	Nombre exploitations en 2020	Evolution 2010-2020
Micro-exploitations	165	81	-50,91%
Petites exploitations	115	92	-20%
Moyennes exploitations	169	156	-7,69%
Grandes exploitations	112	105	-6,25%
Total des exploitations	561	434	-22,64%

Source : RGA 2020

Evolution des actifs agricoles entre 1979 et 2020



Source : Territoires Fertiles, à partir des données Actifs agricoles (Agreste) ; Populations communales (INSEE)

LA VIABILITÉ

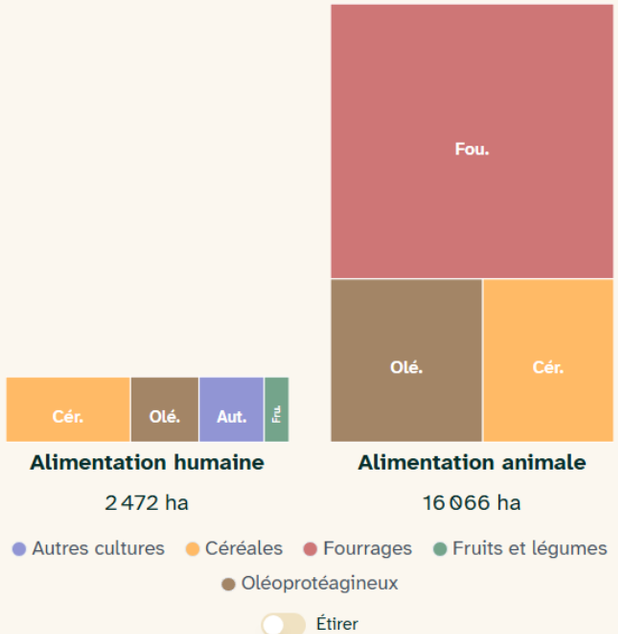
Dès 2016, l'avenir des exploitations était déjà préoccupant, avec un âge moyen des chefs d'exploitation à 52 ans. Ce vieillissement s'est accentué : 58 % des exploitants ayant désormais 50 ans ou plus.
Selon Graph'Agri en 2019, la France comptera un quart d'agriculteurs en moins d'ici 5 ans si aucun moyen ne freine la tendance.

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

Capacité alimentaire

65 292 ha de surfaces agricoles.
18 538 ha théoriquement nécessaires pour couvrir les besoins alimentaires des habitants.
Potentiel nourricier brut : 352 %.
Potentiel nourricier moyen pondéré : 98 %.
16 000 ha destinés à l'alimentation animale

Répartition des surfaces agricoles pour l'alimentation humaine et animale



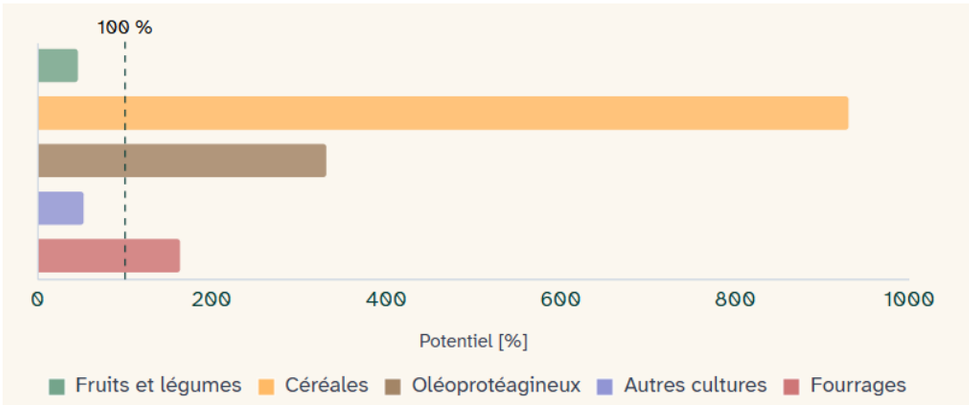
Source : Territoires Fertiles, à partir des données Empreinte surface de l'alimentation (Territoires Fertiles)

Capacité alimentaire théorique du territoire

	Surface de production	Surface nécessaire	Potentiel nourricier
PAT du PETR du Pays Barrois	65 292 ha	18 538 ha	352 %
Meuse	329 038 ha	59 791 ha	550 %
Grand Est	2 924 985 ha	1 845 042 ha	159 %
France	24 692 529 ha	21 943 268 ha	113 %

Source : Territoires Fertiles, à partir des données Empreinte surface de l'alimentation (Territoires Fertiles) ; Surfaces agricoles utiles (Territoires Fertiles)

Potentiel nourricier du territoire par type de productions déployées



Potentiel nourricier moyen pondéré : 98 %

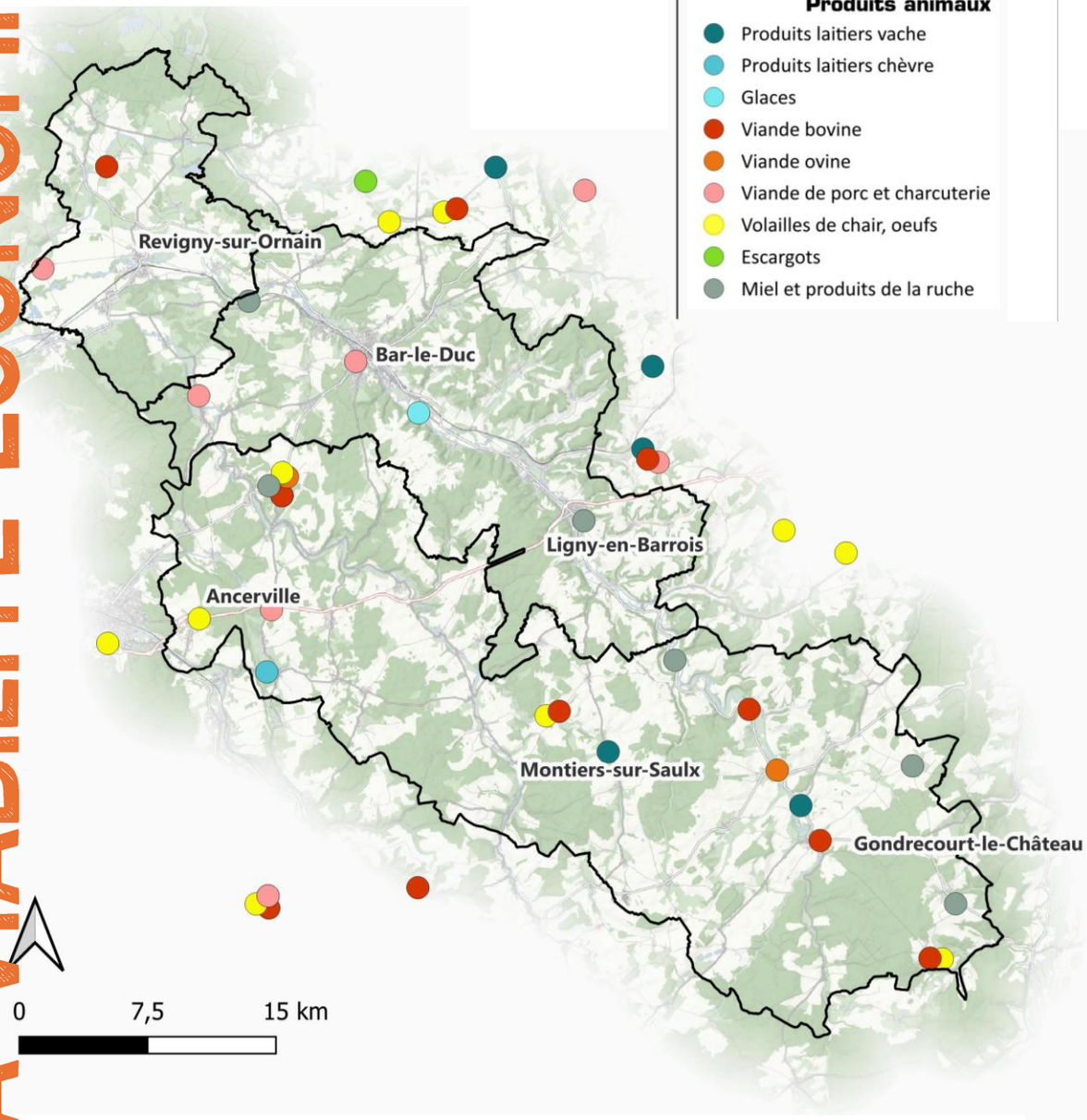
Source : Territoires Fertiles, à partir des données Empreinte surface de l'alimentation (Territoires Fertiles) ; Surfaces agricoles utiles (Territoires Fertiles)

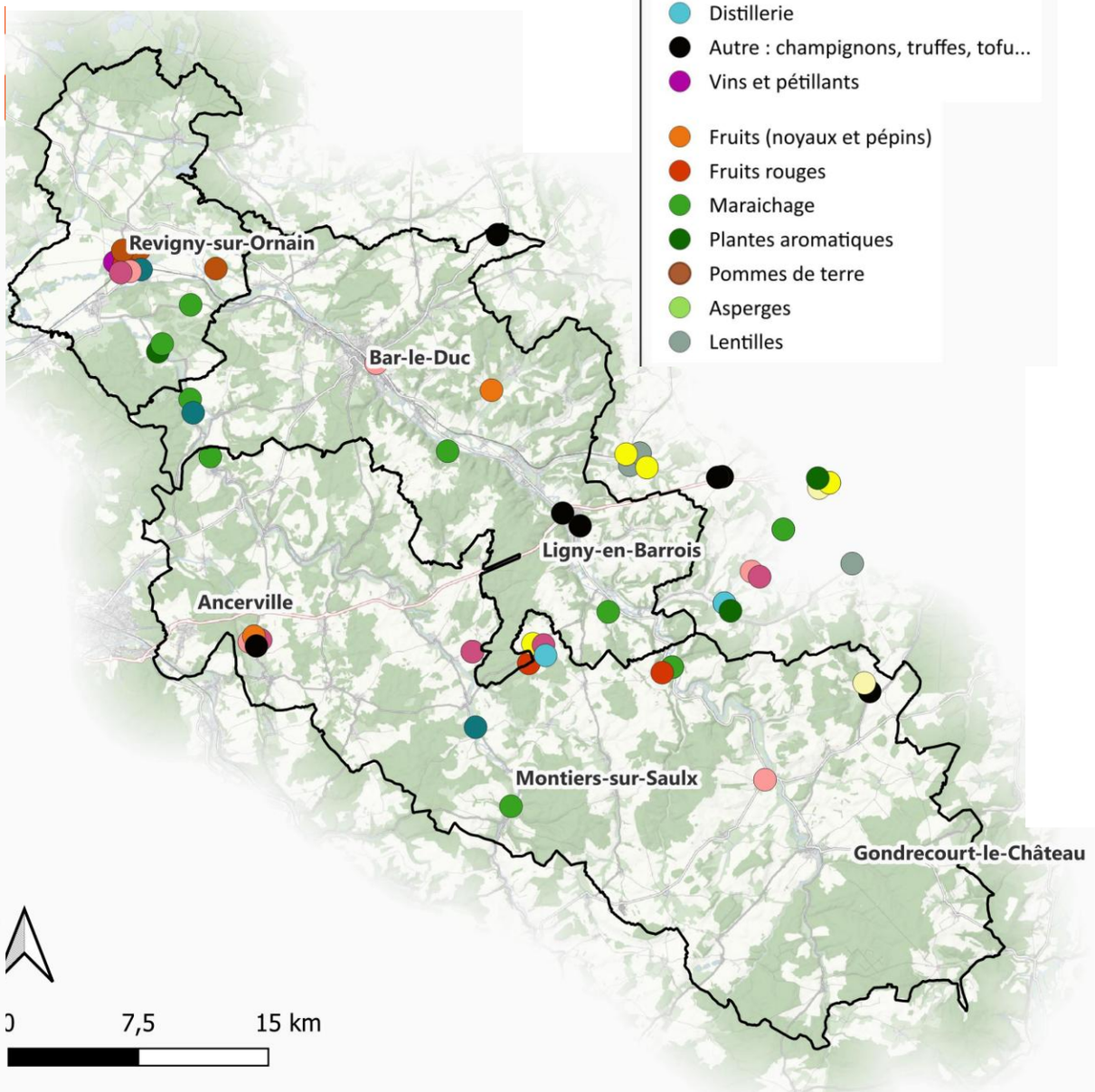
Le Pays Barrois dispose d'un potentiel agricole théorique élevé : les surfaces agricoles recensées représentent 352 % des surfaces estimées nécessaires pour couvrir les besoins alimentaires de la population.

Toutefois, le potentiel nourricier moyen pondéré atteint 98 %, soulignant l'importance de prendre en compte la diversité des productions nécessaires à une alimentation variée. Certaines productions répondent insuffisamment aux besoins alimentaires du territoire, notamment en fruits et légumes (46%). Le développement de ces productions et la structuration de leurs filières locales constituent des leviers possibles pour mieux rapprocher agriculture et alimentation. Enfin, la prise en compte de la place de l'élevage et de la production de fourrage reste primordiale au vu de l'empreinte foncière constatée.

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

Circuits courts alimentaires





11% des fermes en circuits courts
Diversité des ateliers et des débouchés
Plateformes pour la restauration collective

La vente en circuits courts constitue une activité encore en marge sur le territoire. Ce phénomène s'explique par différents facteurs : une demande locale limitée et dépendante au prix, un manque de structuration et d'organisation logistique et des volumes de production parfois insuffisants pour répondre à certains marchés.

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

Transformation des produits alimentaires

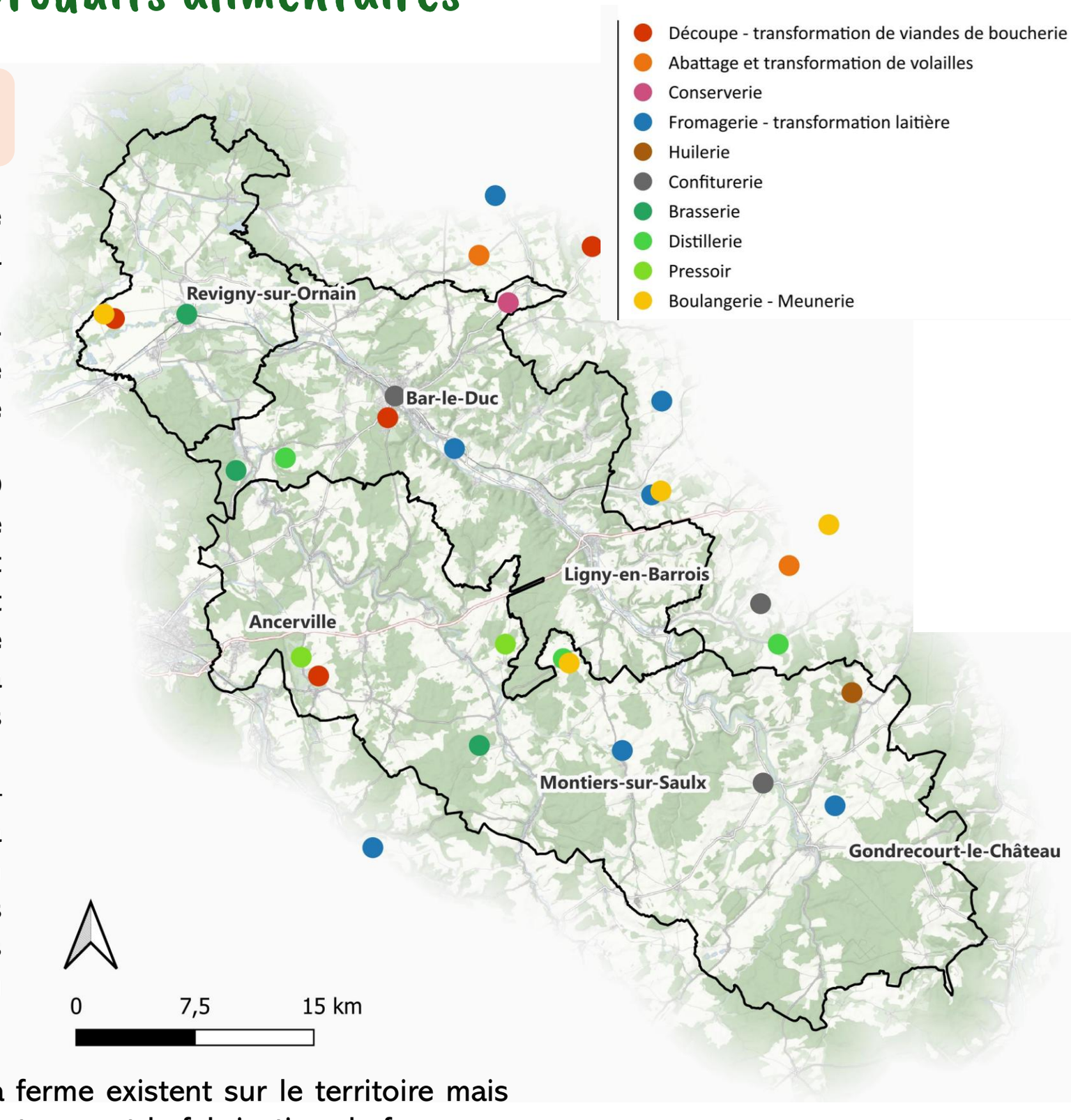
344 emplois dans l'agro-alimentaire
Absence d'abattoir sur le PAT

La transformation laitière constitue un savoir-faire local reconnu avec la présence de trois fromageries :

* Renard-Gillard à Biencourt-sur-Orge, appartenant au groupe SODIAAL, produit exclusivement le Brie de Meaux AOP.

* Dongé à Triconville, créée en 1930 et spécialisée dans la fabrication de Brie de Meaux à partir de lait collecté auprès d'éleveurs locaux et transforme près de 10 millions de litre de lait par an. La commercialisation s'effectue vers les crémiers-fromagers et des grossistes.

* RAIVAL du groupe LACTALIS – contribue à plus de 80% de la fabrication du Brie de Meaux en Meuse. Ce sont essentiellement des produits pasteurisés exportés tandis que la production à base de lait cru se vend sur le territoire national.



Des initiatives de transformation à la ferme existent sur le territoire mais de manière plus confidentielle avec notamment la fabrication de fromages fermiers au lait cru, de crèmes glacées ou de yaourts et crèmes dessert.

FOCUS

Acteurs des filières alimentaires

Une filière alimentaire regroupe toutes les étapes nécessaires pour produire un aliment, de la ferme jusqu'à l'assiette : l'approvisionnement en matières premières des agriculteurs, la production agricole, la collecte, transport et vente du produit brut (coopératives ou entreprises privées), les étapes de transformation et la vente sur les marchés locaux et internationaux.

Transformation du lait de vache dans le Grand Est (hors vente directe)



Source : Agreste – Enquête annuelle laitière 2018 – hors vrac et produits dérivés – calculs SRISE - valeurs arrondies à la centaine



Les principaux acteurs des filières

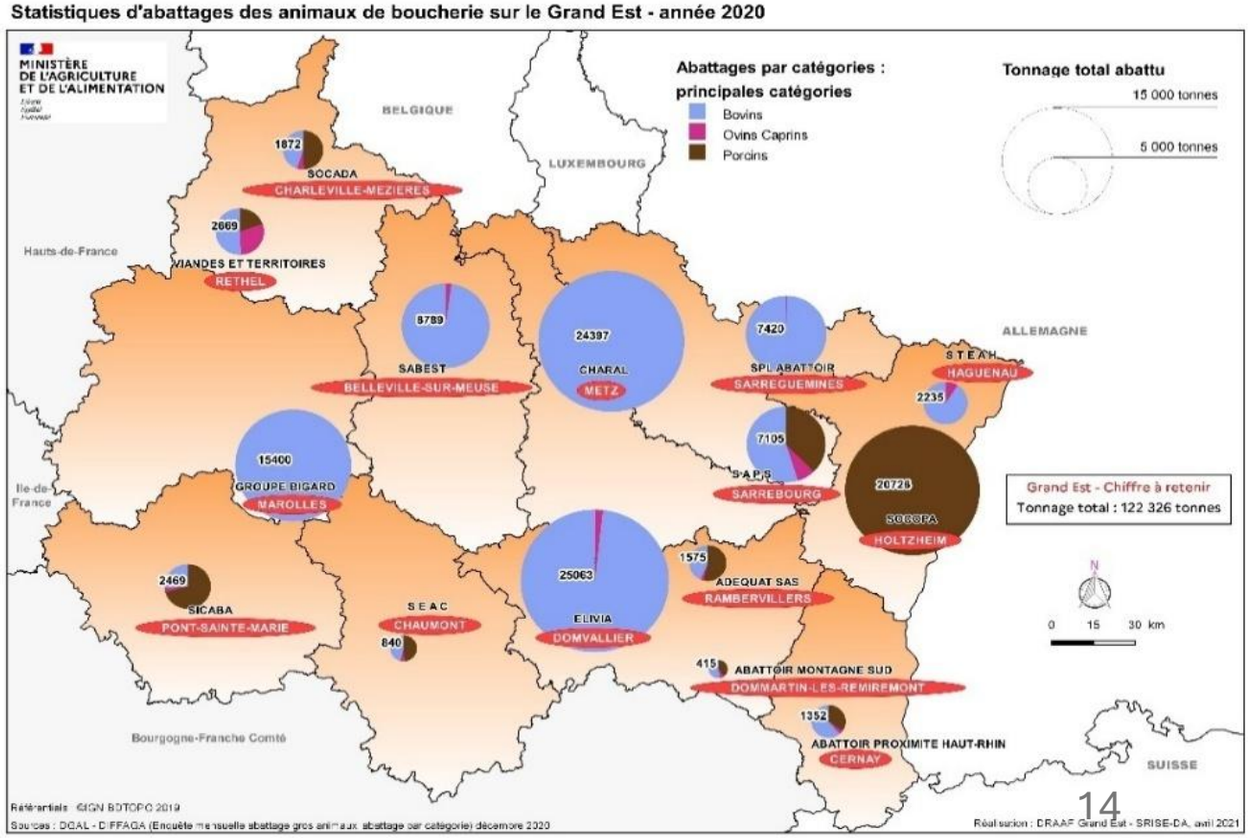
- Céréales : EMC2, Vivescia, Probiolor (AB)
- Lait :

Collecte : SODIAAL, Lactalis, Union Laitière de la Meuse, Biolait (AB)
Transformation : Fromageries Dongé à Cousances les Triconville (55), Raival (55) et Renard Gillard à Biencourt sur Orge (55), Chevillon (52), Schreiber.

- Viande :

Collecte - abattage : LORCA, EMC2 élevage à Belleville sur Meuse (55), ELIVIA, APAL, UNEBIO (AB), Adequat à Rambervillers (88), Charal-Bigard à Metz (87), Huguier frères à Mailly le Camp (10)
Découpe – transformation : l'Os Viande, Atelier des éleveurs à Chauvoncourt (55), EPL AGRO à Bar-le-Duc (55), l'Argonnais à Cousances les Forges (55).

Statistiques d'abattages des animaux de boucherie sur le Grand Est - année 2020



AFOM : VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

ATOUTS

- Un territoire agricole et forestier
- Une potentielle couverture des besoins alimentaires (humains & animaux)
- Une présence d'outils de transformation et de distribution alimentaire
- Des initiatives en faveur de l'auto-production

FAIBLESSES

- Des contraintes structurelles et économiques qui freinent l'activité
- Fragilité des emplois et du métier d'agriculteur (reprise/transmission des fermes)
- Une organisation en filières longues très forte

OPPORTUNITÉS

- Une volonté de préserver le potentiel agricole à travers le foncier public
- Une structuration des approvisionnements sur la filière végétale (fruits et légumes)
- Ancrage des activités économiques dans le territoire

MENACES

- Conjoncture économique impactant la pérennité des entreprises
- Abandon / non-renouvellement en agriculture
- Déconnexion accrue entre productions et consommation

Sources : Let’s Food

ACCESSIBILITÉ SOCIALE

ACCÈS PHYSIQUE :
Les points de vente alimentaires sont-ils répartis de façon équilibrée sur le territoire et permettent-ils à tous d’y accéder facilement ?

ACCÈS ÉCONOMIQUE : les habitants disposent-ils de revenus suffisants pour accéder à des produits locaux? Sont-ils proposés à des prix accessibles ?

ACCÈS COGNITIF : les habitants disposent-ils de l’information et de la sensibilisation nécessaires pour des choix éclairés sur leur alimentation ?

Distribution des produits alimentaires

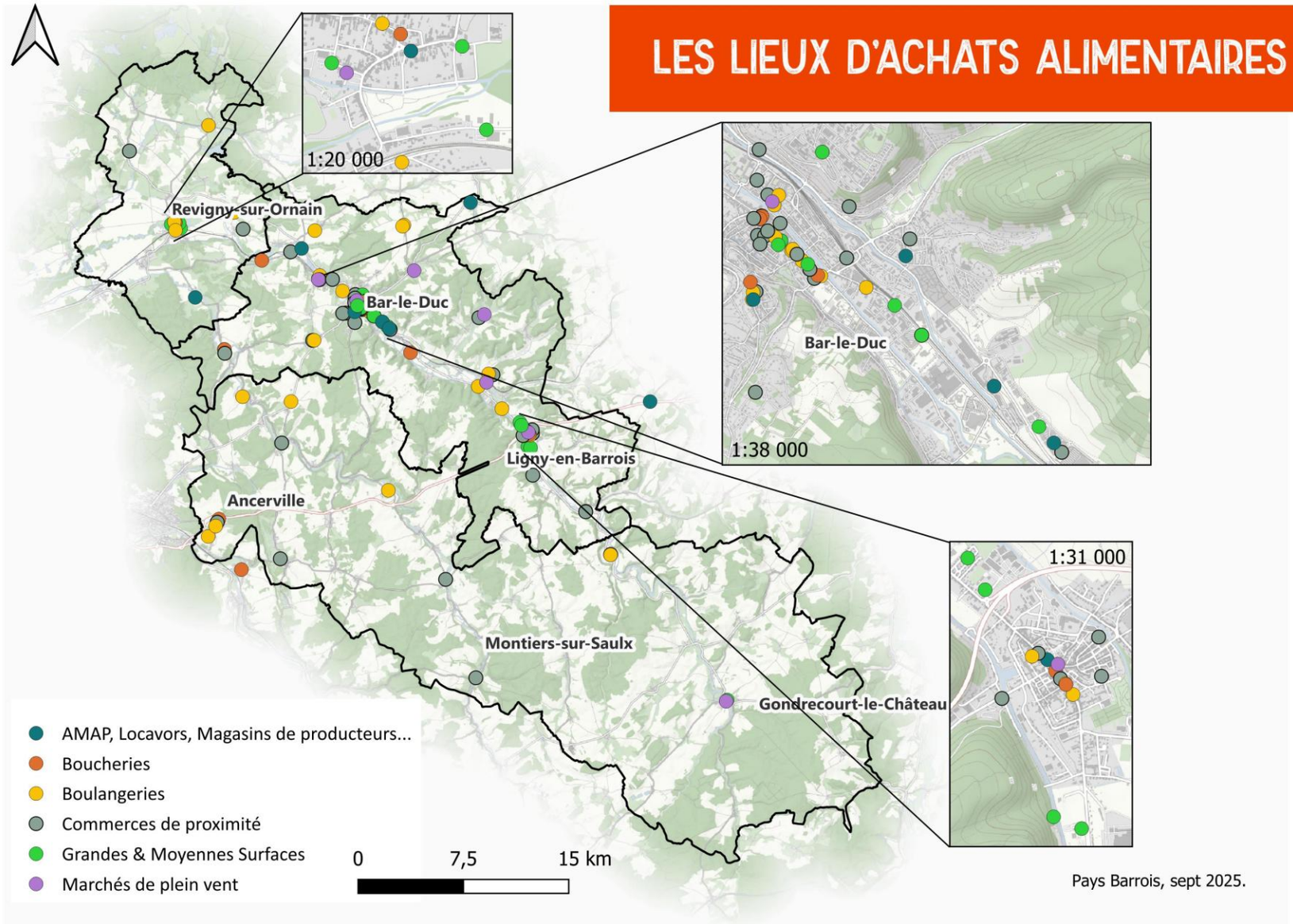
Le Pays Barrois compte 134 points de vente alimentaires (hors restauration commerciale).

Avec 20 magasins, la grande distribution capte la plus grande part de marché : 7 supermarchés, 5 discounts, 3 drives et 5 supérettes en milieu rural.

Les commerces de proximité occupent également une place importante : 13 boucheries, 38 boulangeries.

Pour autant, l'offre alimentaire en produits locaux semble diversifiée avec la présence d'1 AMAP, de 2 Locavors, d'1 magasin de producteurs et de 8 marchés de plein-vent.

Enfin, on constate une inégale répartition de ces points de vente avec la présence de zones blanches alimentaires au nord et à l'extrême sud du territoire.



Marché Bar-le-Duc – mardi de 8h à 13h et jeudi et samedi en marché couvert de 8h à 13h

Marché de Gondrecourt-le-Château – vendredi de 9h à 12h

Marché de Ligny-en-Barrois – vendredi de 8h à 12h

Marché Loisey – 1er vendredi de chaque mois de 16h à 19h

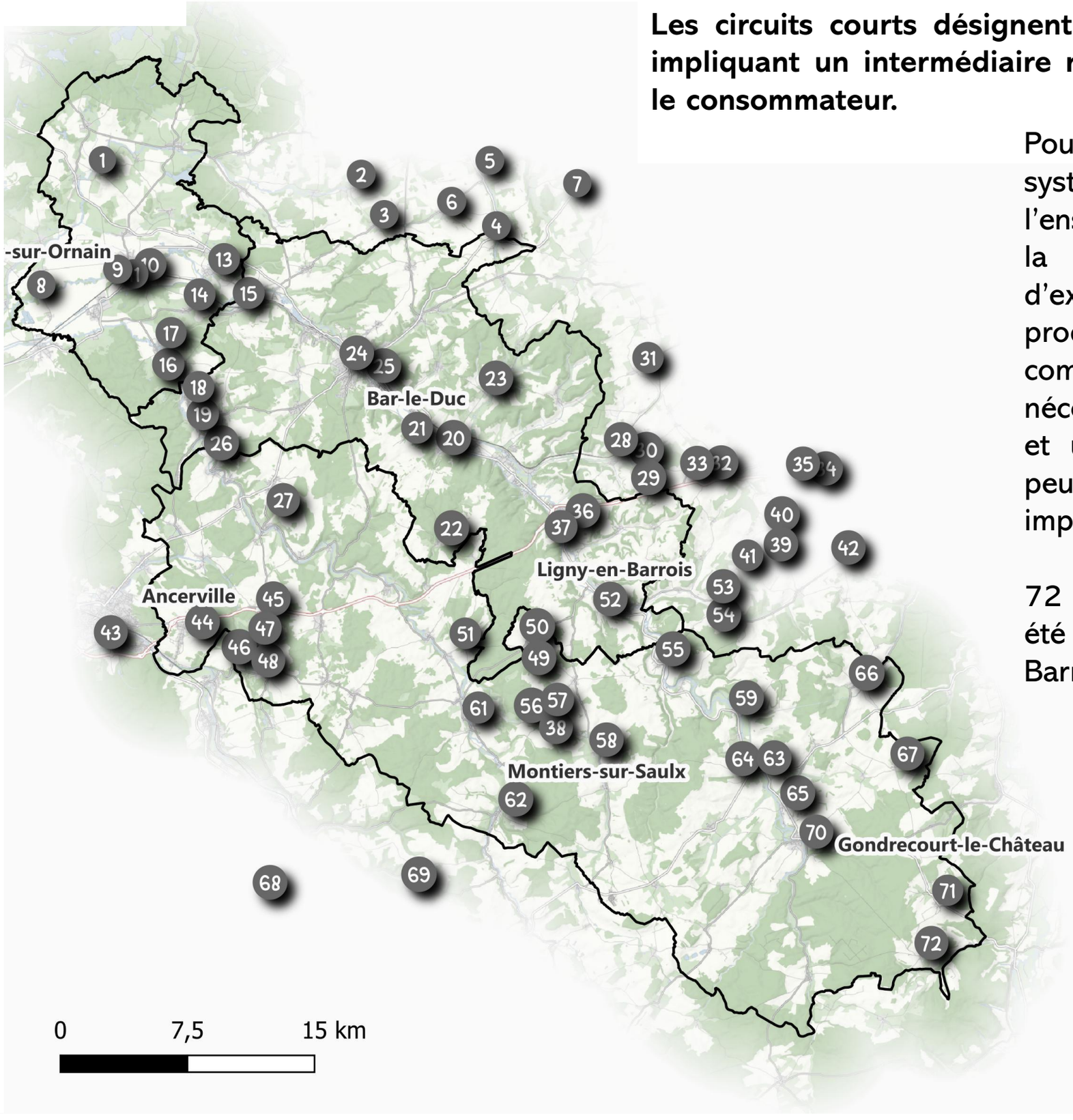
Marché de plein vent à Longeville-en-Barrois – Tous les 2ème vendredis du mois de 16h à 18h30

Marché de plein vent de Naives-Rosières – mardi de 8h à 13h

Marché de Revigny-sur-Ornain – mercredi et samedi de 8h à 13h

Marché à Tronville-en-Barrois - jeudis de 17h à 21h

Distribution des produits alimentaires



Les circuits courts désignent un mode de commercialisation impliquant un intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur.

Pour les exploitations agricoles, ce système permet de garder la main sur l'ensemble des étapes nécessaires à la commercialisation implique d'exercer plusieurs métiers : producteur, transformateur et commerçant. La commercialisation nécessite également des compétences et une grande disponibilité, ce qui peut représenter une contrainte importante pour les agriculteurs.

72 producteurs en circuits courts ont été référencés, dont 42 sur le Pays Barrois.

Productions vendues :
Fruits, légume, plantes : 19 sites
Viandes, volailles, charcuteries, escargots : 14 sites
Produits laitiers : 4 sites
Miels, confitures : 5 sites
Boissons : 6 sites
Pains, huiles : 2 sites

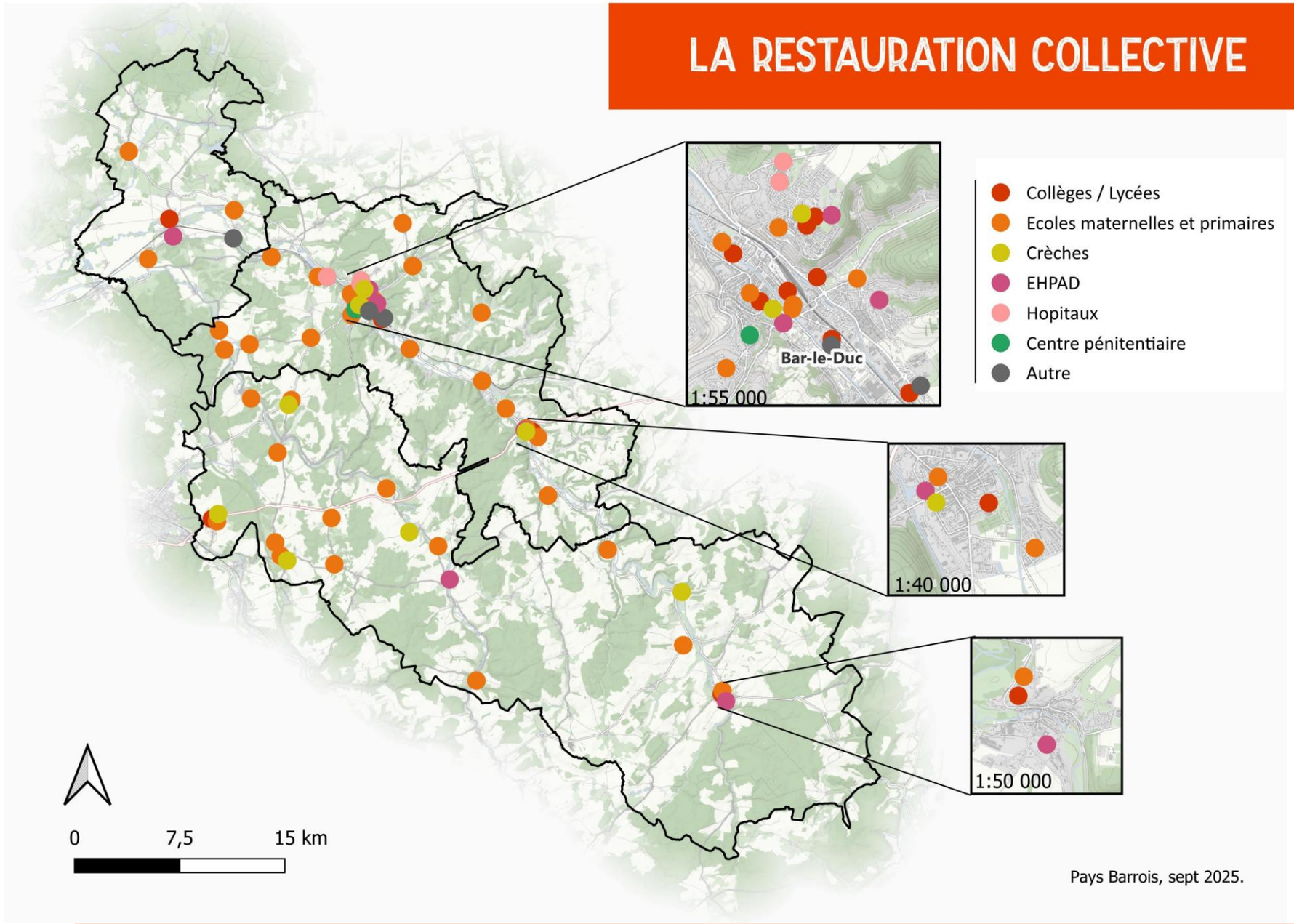
ACCESSIBILITÉ SOCIALE

Distribution des produits alimentaires

La restauration collective joue un rôle important dans l'alimentation des Français. Selon l'ANSES, environ 40 % des adultes et 75 % des enfants et adolescents fréquentent un établissement de restauration au moins une fois par semaine.

76 sites de restauration ont été référencés sur le Pays Barrois avec des typologies et fonctionnement très variées selon les compétences et secteurs géographiques.

On note également la présence de « gros faiseurs » comme la cuisine centrale et l'Accueil des jeunes de Bar-le-Duc et la société API Restauration (CC Portes de Meuse).



Situation des établissements au regard des obligations EGALIM :

- Nombre d'établissements référencés : 76 dont télédéclarés : 42
- Part des achats produits EGALIM : 19%, dont achats produits bio : 6%
- Part des achats viande et poissons durable : 22%
- Nombre d'établissement luttant contre le gaspillage alimentaire : 18
- Gaspillage alimentaire moyen : 127,03 g/plateau

ACCESSIBILITÉ SOCIALE

Habitudes alimentaires en mutation

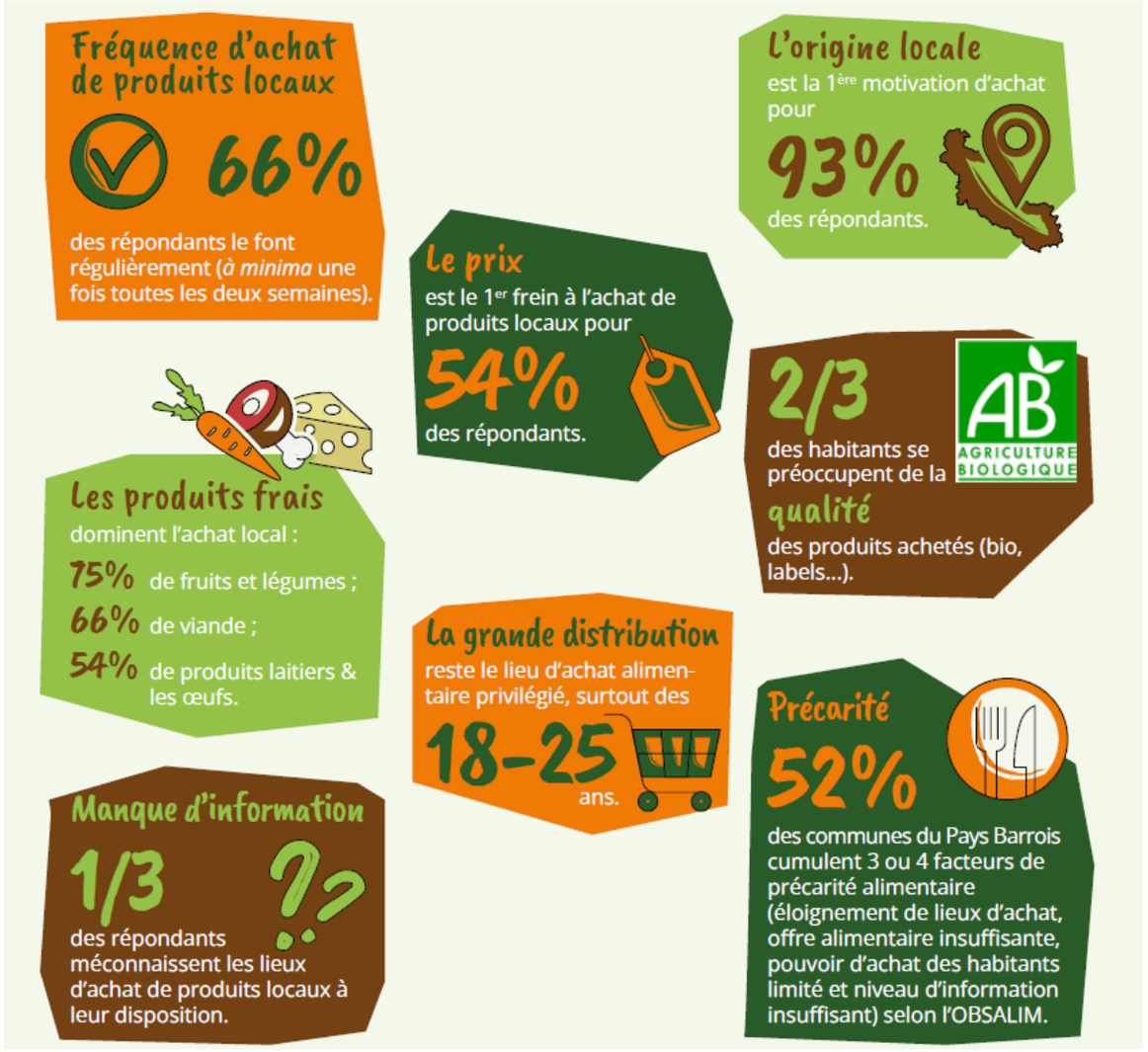
Selon l'ANSES et l'enquête INCA 3, en 2015, les Français consommaient près de 2,9 kg d'aliments par jour, soit environ 2 200 kcal. Ces dernières années, les habitudes alimentaires ont continué d'évoluer :

- Hausse de la consommation de plats préparés : +4,4 % depuis 1960.
- Fréquentation accrue de la restauration hors domicile : 1 repas / 5 en 2020
- Explosion de la restauration rapide : + 50% de entre 2006 et 2014, notamment chez les jeunes.

Ces changements ont des conséquences sanitaires préoccupantes :

- L'obésité a doublé depuis 1997, touchant 17 % des Français en 2020.
- Le diabète de type 2 progresse, affectant 6 % de la population en 2024.
- Les 18-24 ans sont de plus en plus concernés par le surpoids (23%) dont 9% en situation d'obésité.
- Des inégalités sociales marquent la prévalence de ces pathologies : plus élevée chez 18% des ouvriers en situation d'obésité, contre 9% des cadres.

Résultats de l'enquête consommation menée en 2025



393 répondants dont 84 % vivent sur le territoire.

Enseignements issus de l'enquête :

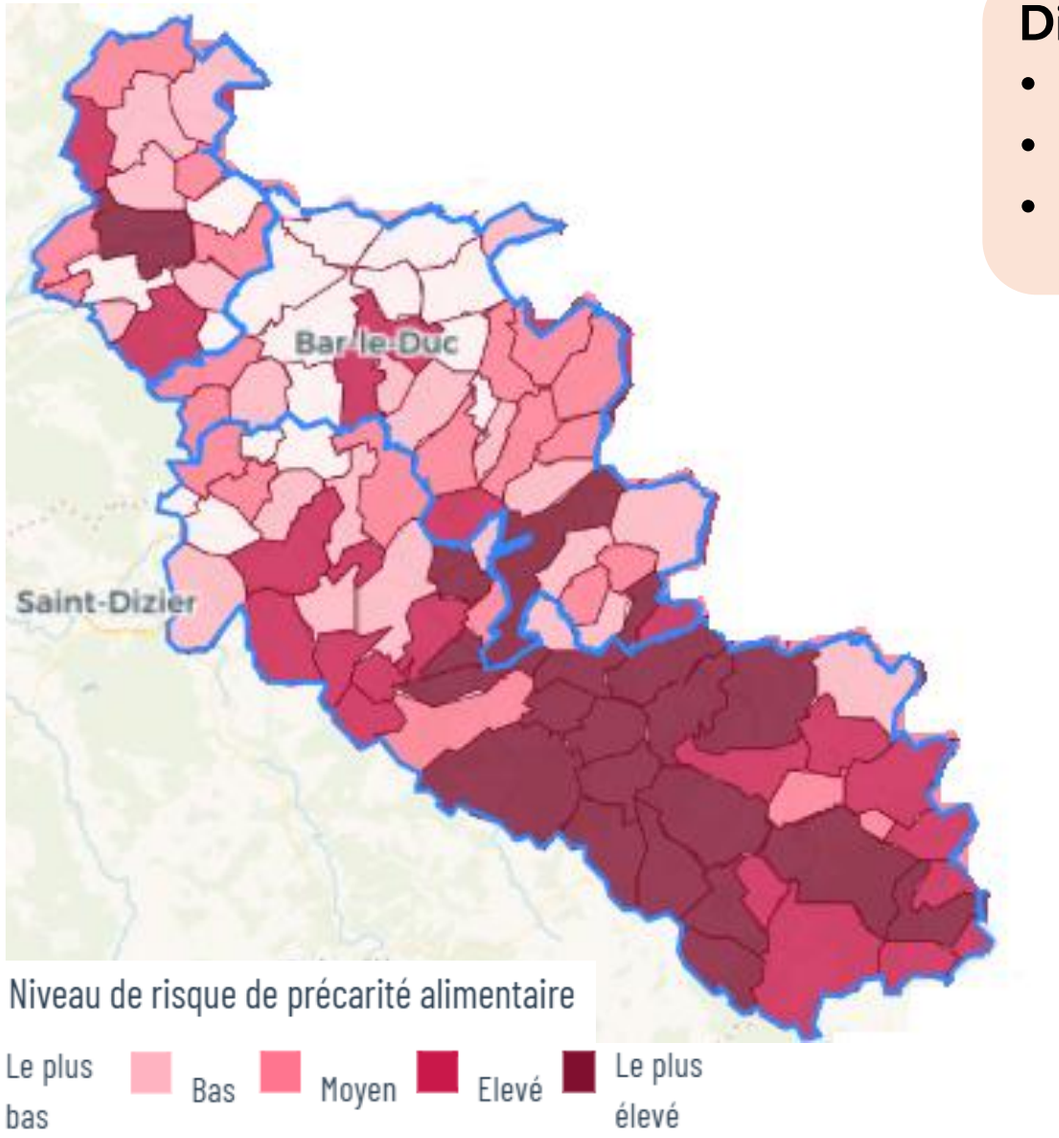
- Améliorer la visibilité et l'information sur l'offre
- Favoriser l'accessibilité économique des produits
- Sensibiliser les publics au changement
- Structurer et adapter l'offre proposée
- Accompagner la diversification des protéines

ACCESSIBILITÉ SOCIALE

Inégalités d'accès à l'alimentation

52 communes, surtout situées au nord et au sud du Pays Barrois cumulent plusieurs facteurs de risque de précarité alimentaire :

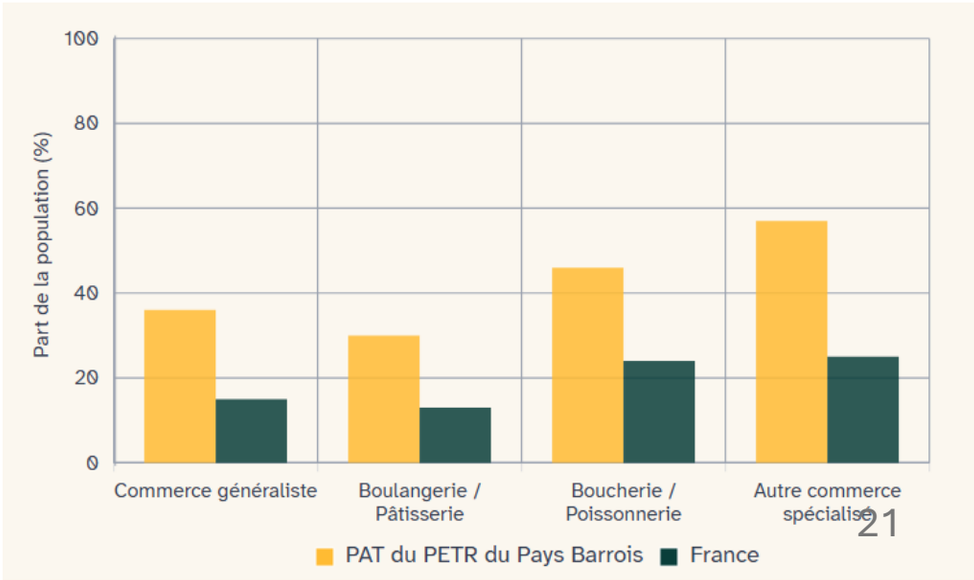
- Contraintes économiques liées aux revenus (revenu médian de 20 890 €)
- Environnement alimentaire appauvri, parfois dépourvu d'offre de qualité et éloigné du domicile en particulier dans le secteur de la CC Portes de Meuse.
- Isolement social fort lié au vieillissement de la population
- Manque d'informations et de culture alimentaire pour des choix éclairés (selon le CLS de Bar-le-Duc, 26,6 % des habitants ont un accès restreint à l'information sur l'alimentation)
- Difficultés de mobilité (21 % des ménages retraités et 12 % des ménages actifs du territoire ne possèdent pas de véhicule).



Difficultés liées à la mobilité :

- Temps d'accès moyen à la GMS la + proche : 17 min
- Taux de non-motorisation des ménages : 8,96%
- Population dépendante de la voiture : 54%

Part de la population théoriquement dépendante de la voiture selon les commerces



ACCESSIBILITÉ SOCIALE

Services proposés contre la précarité alimentaire

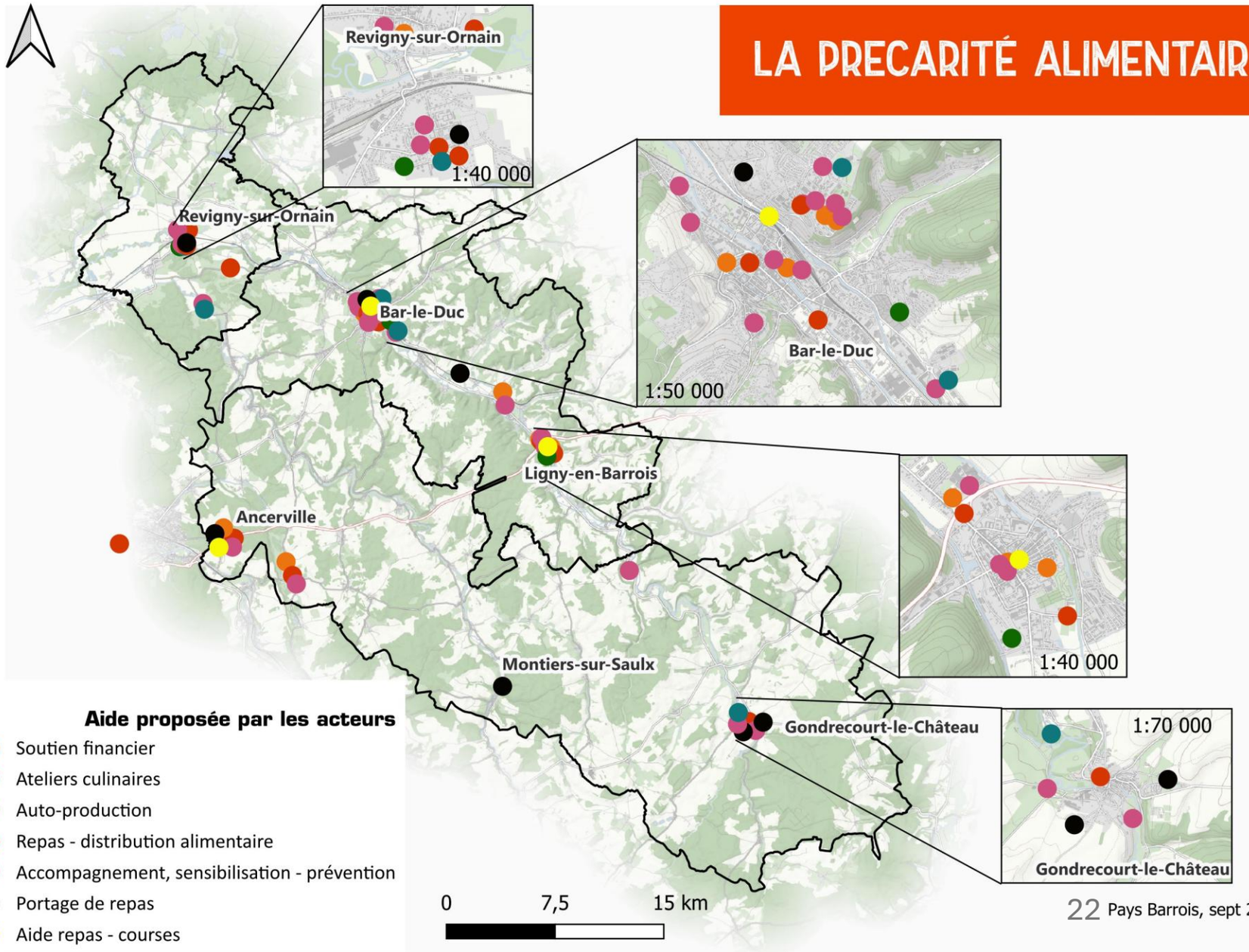
Une enquête menée par le PAT au printemps 2025 a permis de recenser 23 structures engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire. En complément de la distribution alimentaire et du soutien financier « classiques », on note la présence d'initiatives en faveur de l'auto-production, de la sensibilisation et de l'acquisition de compétences culinaires auprès des publics.

L'aide alimentaire :

- Conditions d'accès propres à chaque structure
- Approvisionnements à conforter et mutualiser
- Augmentation du nombre de bénéficiaires
- Evolution notable des publics et des besoins

Différents services d'aide à domicile sont également proposés pour les personnes âgées.

Fort de ce constat, le PAT a engagé une démarche de coordination des acteurs en faveur de l'accès à l'alimentation pour tous qui a permis notamment d'engager une réflexion collective sur la création d'une épicerie sociale itinérante afin de couvrir les zones blanches et de publier un appel à projet pour soutenir des initiatives locales visant à toucher les publics cibles que sont les jeunes (-26 ans), les plus de 75 ans vivant à domicile et les invisibles.



AFOM : ACCESSIBILITÉ SOCIALE

ATOUTS

- Un vivier d'acteurs engagés et des actions menées sur le territoire
- Un territoire agricole riche aux productions variées
- Des publics cibles identifiés

FAIBLESSES

- Des contraintes sociales fortes (revenu, mobilité, informations, isolement)
- Des productions agricoles peu connues des habitants, voire confidentielles
- Des impacts sur le changement de pratiques alimentaires encore peu visibles et mesurables

OPPORTUNITÉS

- Le PAT reconnu comme espace de concertation et de coordination
- Une volonté d'innover et d'expérimenter pour l'accès à l'alimentation pour tous
- Une ambition politique autour de la restauration collective

MENACES

- Une hausse de la précarité et des inégalités sociales et territoriales
- Une dégradation de l'état de santé des habitants
- Une déconnexion accrue entre production et consommation

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

PROTECTION DES RESSOURCES :
Quel est l'impact des activités sur la ressource en eau, la qualité de l'air, la biodiversité et les sols ?

SENSIBILISATION DES HABITANTS : les consommateurs sont-ils sensibilisés aux enjeux liés à leurs pratiques alimentaires?

Sources : Let's Food

Consommation d'énergie

Consommation d'énergie primaire pour l'agriculture : **990 000 GJ** / an (soit 15 GJ / hectare) dont :

- Engrais azoté : 53%
- Carburant : 29%

En 2021, l'agriculture représentait 3 % de la consommation finale d'énergie en France, soit 49 térawattheures (TWh) hors carburants routiers. Depuis la fin du XIXe siècle, la mécanisation du secteur a progressivement remplacé la main-d'œuvre humaine et animale, permettant d'augmenter les rendements, mais au prix d'une forte dépendance aux énergies fossiles, notamment le pétrole.

La consommation d'énergie agricole a progressé régulièrement entre 1984 et 2004, avec un taux moyen annuel de +1,4 %. Le mix énergétique du secteur reste dominé par les produits pétroliers, qui représentaient 68 % de la consommation en 2021 (contre 41 % pour l'ensemble des secteurs), et même 75 % en 2015. L'électricité comptait pour 16 %, le gaz pour 6 %, et les énergies renouvelables thermiques et déchets pour 3 %, mais en hausse.

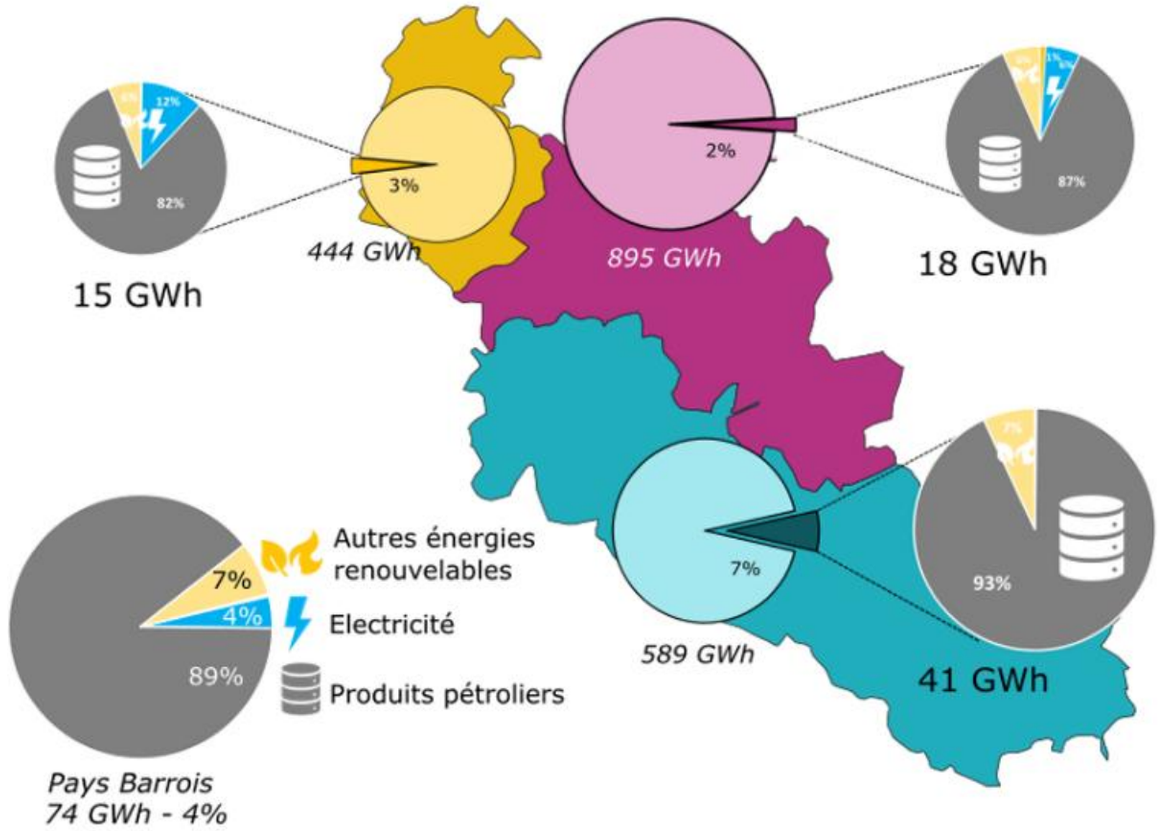


Figure 135 : Part de l'agriculture dans la consommation énergétique totale et type d'énergie, en 2018
Invent'Air 2020, Atmo Grand Est

Source d'énergie utilisée par poste :

Poste	Consommation d'énergie primaire [GJ]	Part carburants [%]	Part gaz [%]	Part électricité [%]	Part biomasse [%]
le carburant pour les tracteurs et machines	290 000	100	-	-	-
la consommation des bâtiments d'élevage	76 000	32	4,4	63	-
le fonctionnement des systèmes d'irrigation	2 200	7,2	-	93	-
le chauffage des serres	-	-	-	-	-
la production d'engrais azotés de synthèse	520 000	-	-	-	-
la production de l'alimentation animale importée de l'étranger	12 000	-	-	-	-
la production du matériel agricole	92 000	-	-	-	-
Total	990 000				

Source : Territoires Fertiles, à partir des données Climagri : Méthodologie et résultats du diagnostic à l'échelle de la France (ADEME) ; Surfaces agricoles utiles (Territoires Fertiles) ; Cheptels (Agreste) ; Étude CTIFL (CTIFL) ; Ventes d'engrais azotés de synthèse (UNIFA)

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Ressource en eau

Prélèvement en eau potable : 5,72 Mm^3 (2019)
Prélèvement pour l'irrigation : 460 000 m^3, soit 9,5 m^3 par an/ha (moyenne entre 2018 et 2022)

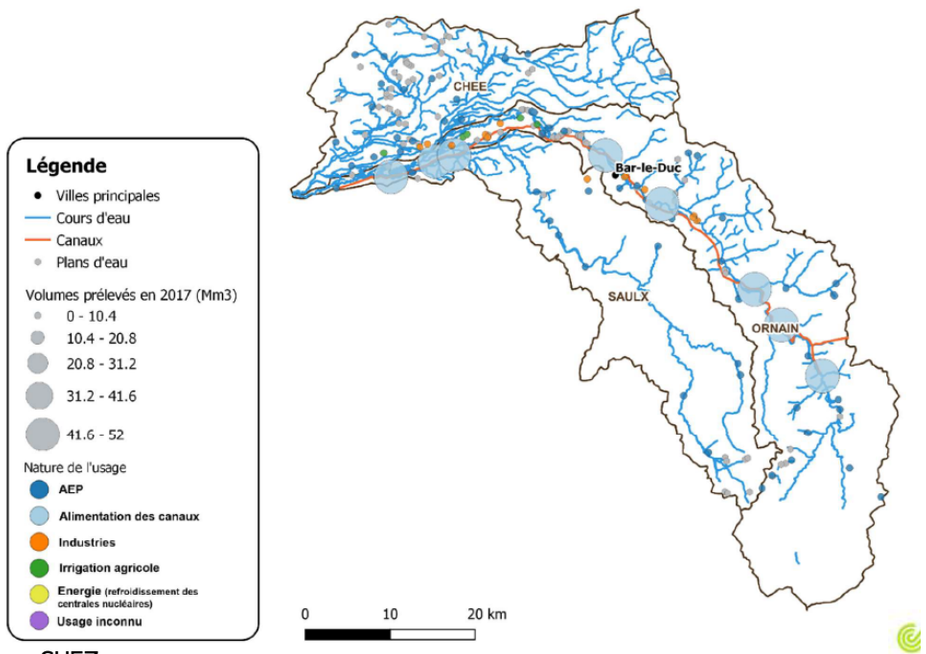
Part du territoire en alerte sécheresse en période estivale : **43%** (moyenne quinquennale sur juillet-août)

Le Pays Barrois accueille 6 captages dont 2 classés prioritaires par le SDAGE 2022-2027 Seine Normandie (à Rancourt et Neuville sur Ornain).

Enjeux identifiés pour le territoire :

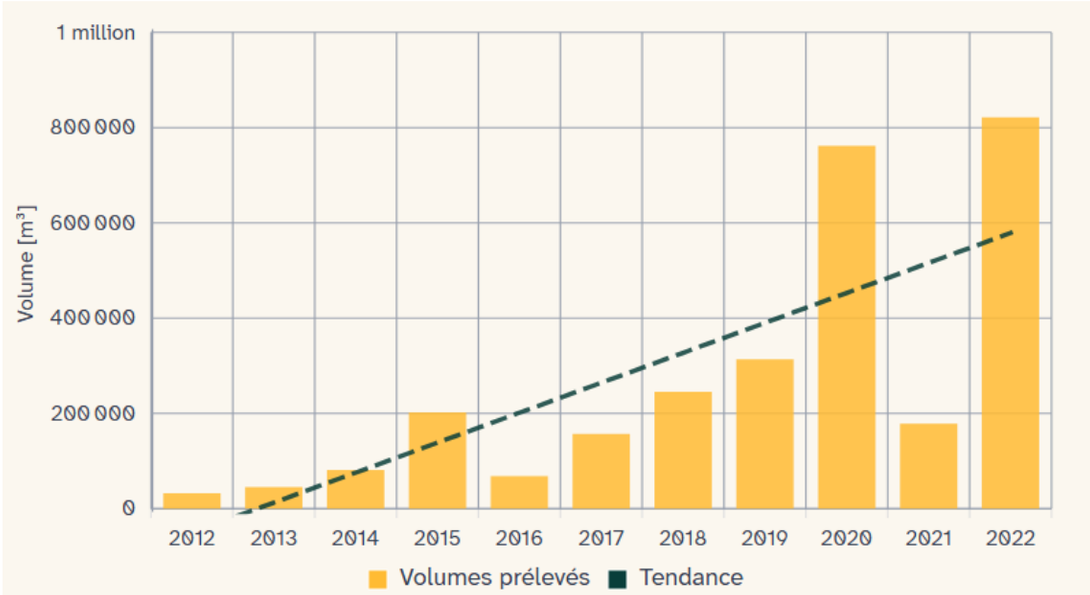
- La qualité de l'eau
- La disponibilité et le partage de la ressource
- La préservation des milieux aquatiques

Usage et consommation de la ressource



Sources : SUEZ.

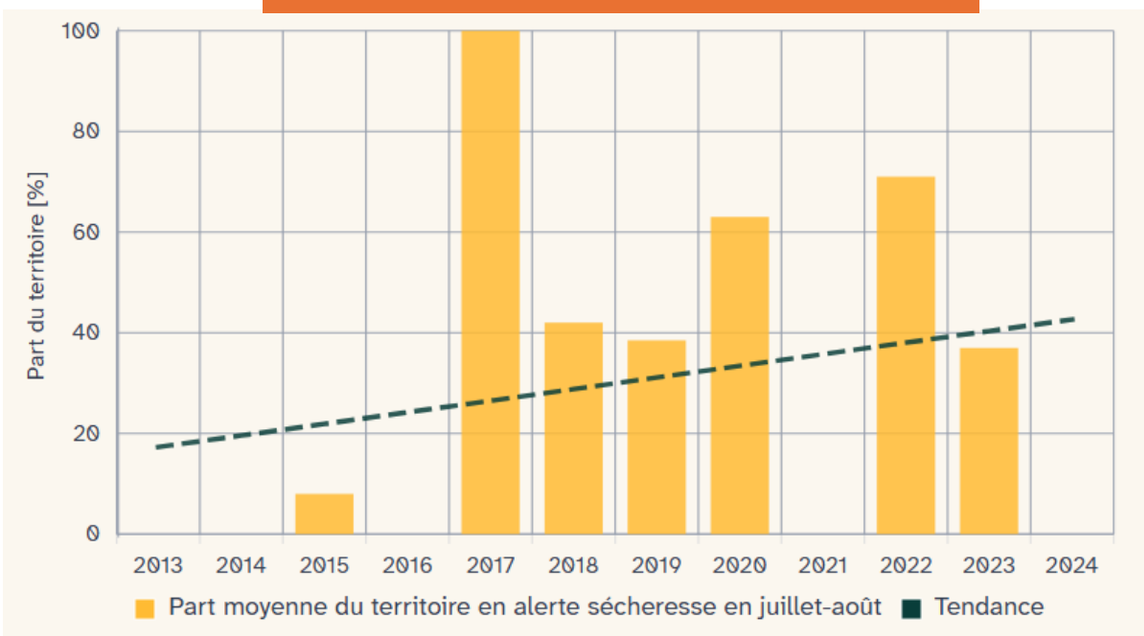
Evolution des volumes d'eau prélevés



Source : Territoires Fertiles, à partir des données Prélèvements en eau pour l'irrigation (Eau France) ; Surfaces agricoles utiles (Territoires Fertiles)

*Consommation moyenne entre 2018 et 2022.

Evolution des alertes sécheresse



Source : Territoires Fertiles, à partir des données Alertes sécheresse (Vigie Eau)

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

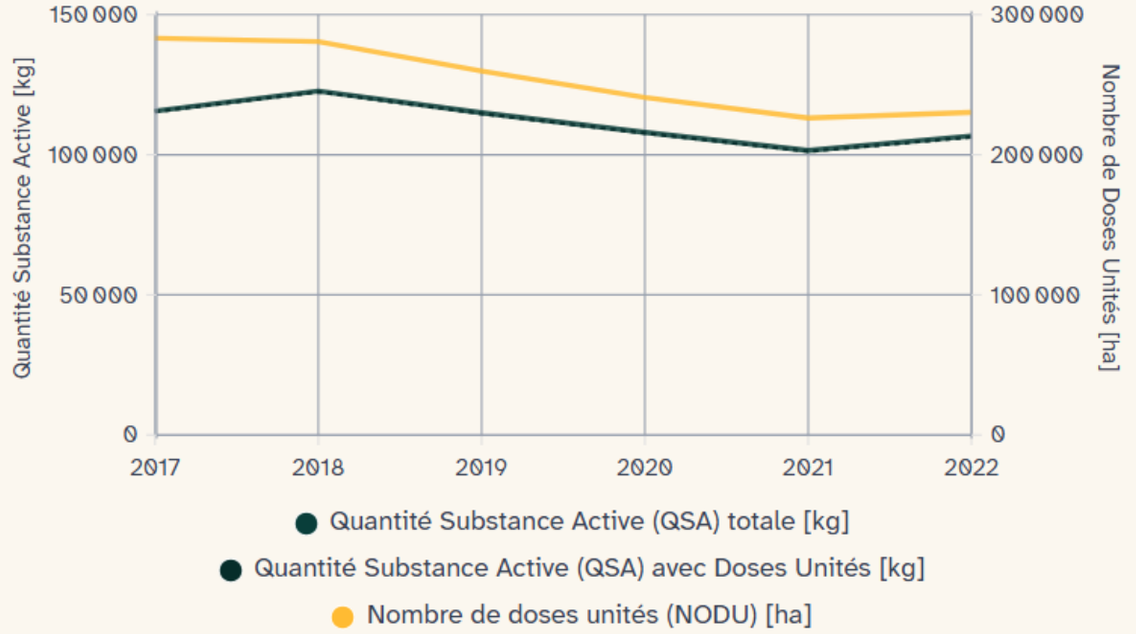
Utilisation d'intrants

Consommation de substances actives :
106 699 kg.
Diminution entre 2017 et 2022 :

- -7,7% pour les quantités de substances actives
- -19% pour le nombre de dose unités

Intensité d'usage des pesticides : 3,5 traitements par an et / ha à la dose maximale autorisée.
Nitrates dans l'eau : 10 à 25 mg/L

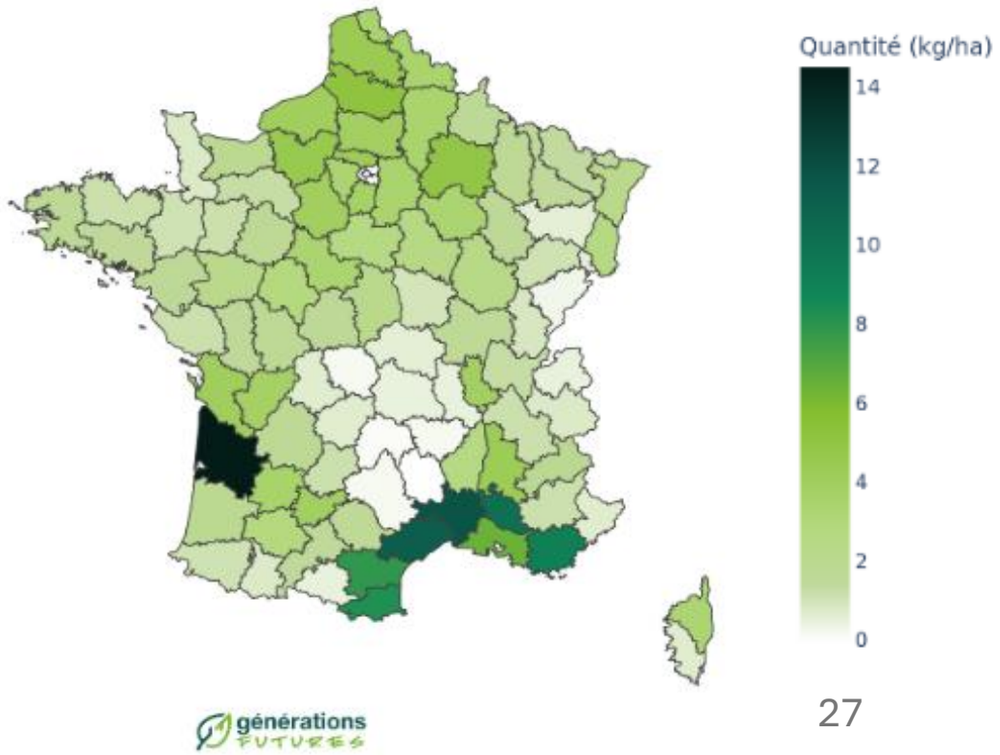
L'utilisation d'intrants agricoles représente un enjeu majeur, en particulier au regard de la préservation de la ressource en eau. Le diagnostic environnemental du SCoT du Pays Barrois souligne une pression agricole marquée sur les milieux aquatiques, notamment par les pollutions diffuses liées aux pesticides. Il précise également que l'état écologique des cours d'eau varie de mauvais à bon selon les bassins versants, avec des enjeux persistants sur l'Ornain, la Saulx et leurs affluents. Plusieurs leviers restent donc à explorer en accompagnant les exploitants vers une fertilisation raisonnée, une diminution de l'usage des produits phytosanitaires et le développement de pratiques agroécologiques.



Source : Territoires Fertiles, à partir des données Quantités de Substances Actives achetées (Office Français de la Biodiversité)

L'outil CRATer, développé par Les Greniers d'Abondance, met en évidence un nombre moyen de traitements chimiques (NODU soit nombre de doses unités) qui correspond à la moyenne nationale.

Quantité de substance active achetée en 2022

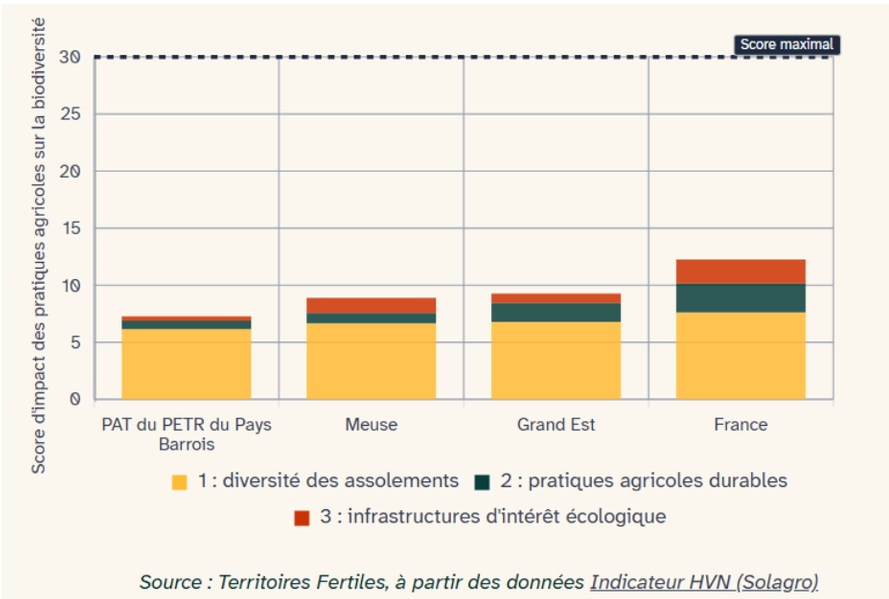


Biodiversité

Les pratiques agricoles dominantes restent à faire évoluer afin de limiter leur impact sur la biodiversité. Les pistes à encourager sont multiples :

- la diversité des assolements, qui indique la variété des cultures présentes sur les fermes ;
- l'extensivité des pratiques (faible niveau d'intrants, pesticides et engrais chimiques) ;
- la présence d'éléments du paysage à intérêt agroécologique, tels que des haies ou des prairies permanentes.

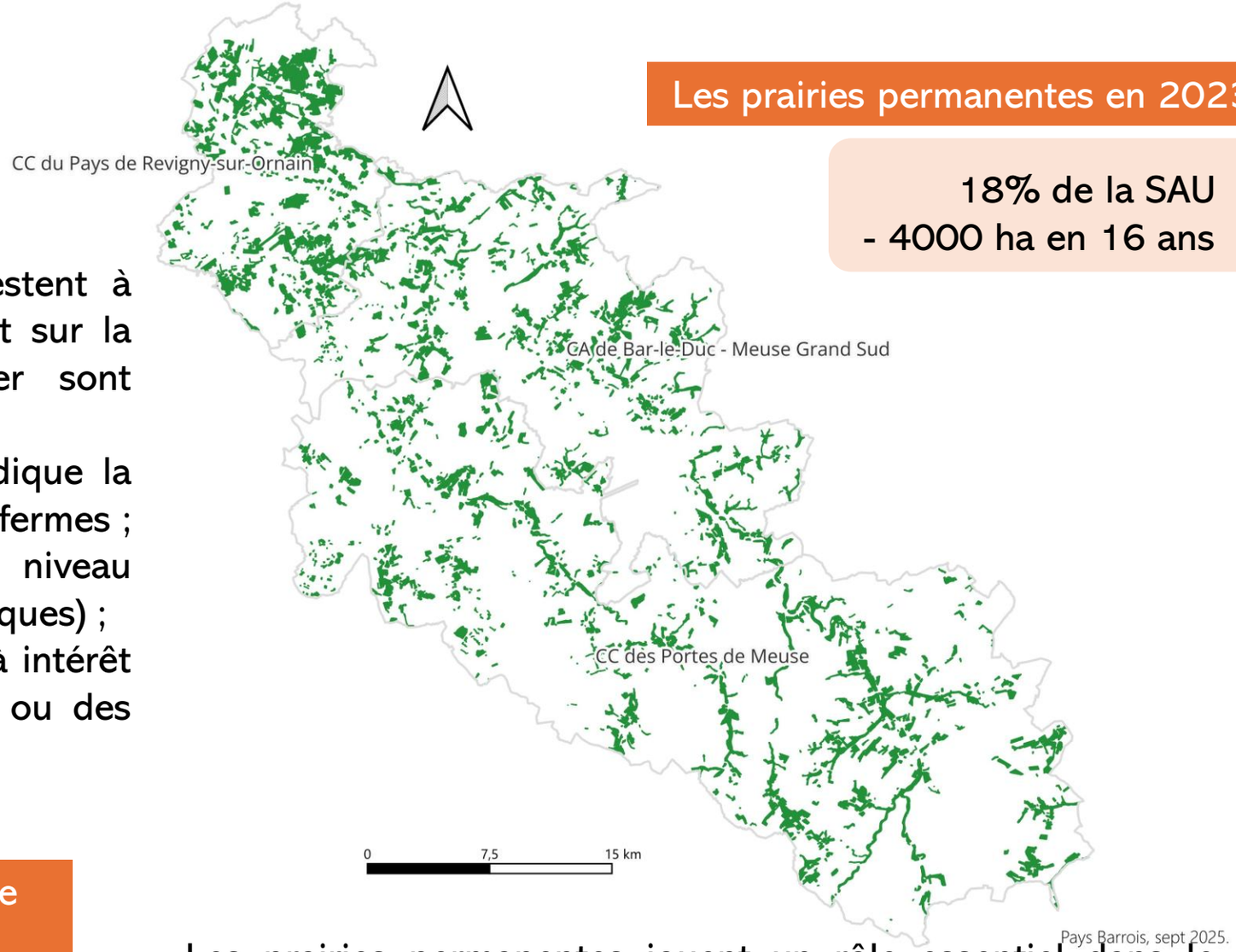
Indicateur de Haute Valeur Naturelle (HVN) des systèmes agricoles



Source : Territoires Fertiles, à partir des données Indicateur HVN (Solagro)

Les prairies permanentes en 2023

18% de la SAU
- 4000 ha en 16 ans



Pays Barrois, sept 2025.

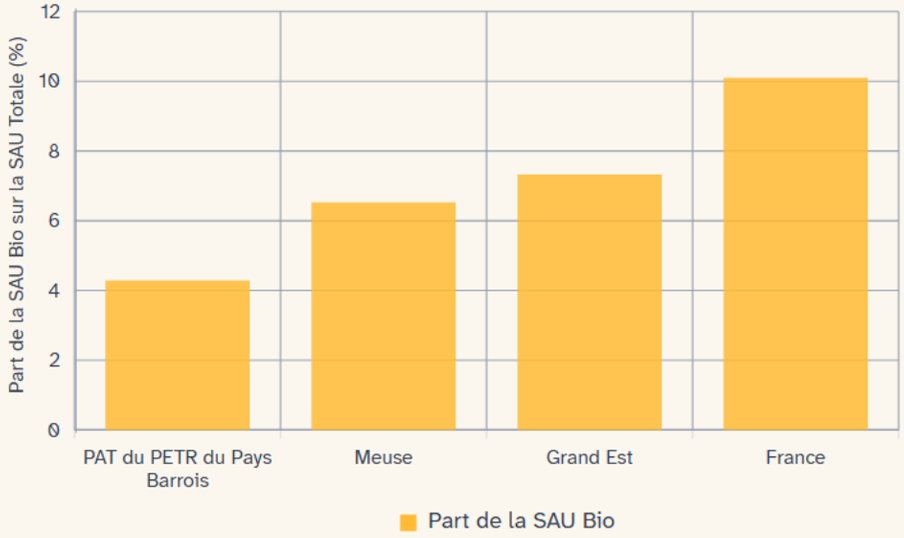
Les prairies permanentes jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité. Elles constituent des habitats naturels pour de nombreuses espèces (insectes pollinisateurs, oiseaux, petits mammifères et plantes sauvages). Grâce à leur couverture végétale diversifiée et à leur faible perturbation, elles favorisent les interactions entre les espèces et contribuent à l'équilibre des écosystèmes. Elles participent également à la préservation de la qualité des sols, au stockage du carbone et à la régulation de l'eau.

Le maintien des prairies permanentes représente un enjeu majeur pour préserver la biodiversité, assurer la durabilité des paysages agricoles mais aussi pour maintenir l'élevage extensif sur le territoire..

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Agriculture biologique

Part de la SAU certifiée AB (2020)



Source : Territoires Fertiles, à partir des données Surfaces agricoles biologiques (Agence Bio) ; Surfaces agricoles utiles issues du Recensement Agricole (Agreste)

L'agriculture biologique (2020) :
- 4,2% des surfaces soit 2800 ha

Dont 61% de prairies et 25% de grandes cultures
- 41 exploitations agricoles

Répartition par EPCI (2025)

Territoire	Surfaces en AB	% de surfaces en AB sur le territoire	Nombre de fermes certifiées AB	% de fermes certifiées AB sur le territoire
Copary	261 ha	2,4%	3	4,5%
Meuse Grand Sud	1 095 ha	6,5%	20	18,8%
Portes de Meuse	1 282 ha	3,4%	25	11,9%

L'agriculture biologique ne représente qu'une infime partie de la surface agricole alors que la moyenne nationale est à 10% en 2025. Entre 2020 et 2025, on note une évolution différente selon les EPCI membres :
- Baisse de 9% sur la COPARY (-25 ha)
- Baisse de 12,6% sur la CA Meuse Grand Sud (-157 ha)
- Hausse de 24,3% sur la CC Portes de Meuse (+251 ha)

Le développement de l'agriculture biologique reste cependant un levier à explorer pour le territoire à travers :
- le soutien aux productions et la sécurisation des débouchés en restauration collective
- L'encouragement aux conversions et aux changements de pratiques, en particulier sur les territoires à enjeux eau.

Emission de gaz à effet de serre et carbone

Sur le territoire du Pays Barrois, le secteur agricole est **responsable de 33 % des émissions de gaz à effet de serre**, soit environ 157 000 tonnes équivalent CO_2. Les principaux gaz émis sont le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4) et le protoxyde d'azote (N_2O). En raison de leur fort potentiel de réchauffement global, le CH_4 et le N_2O représentent respectivement 37 % et 51 % des émissions agricoles de GES.

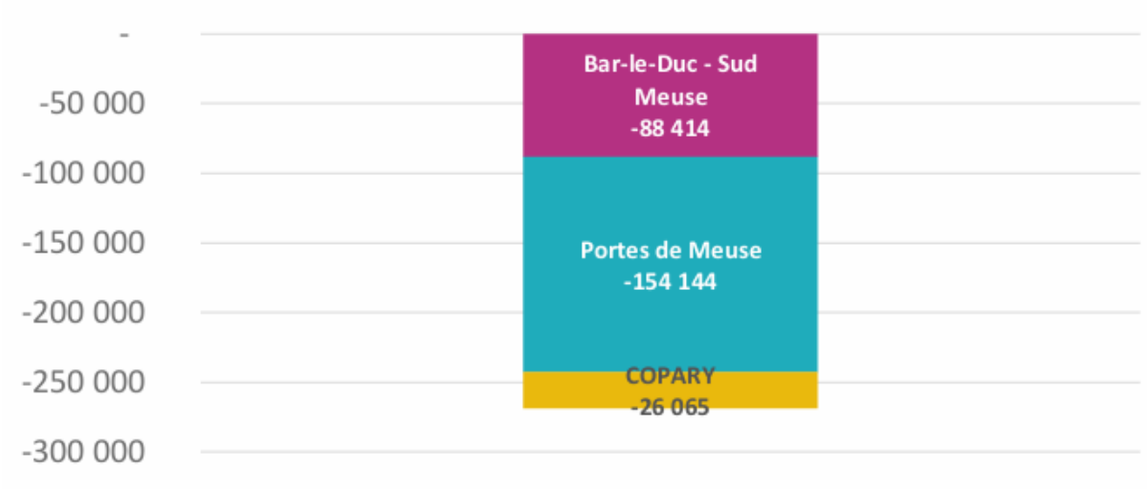
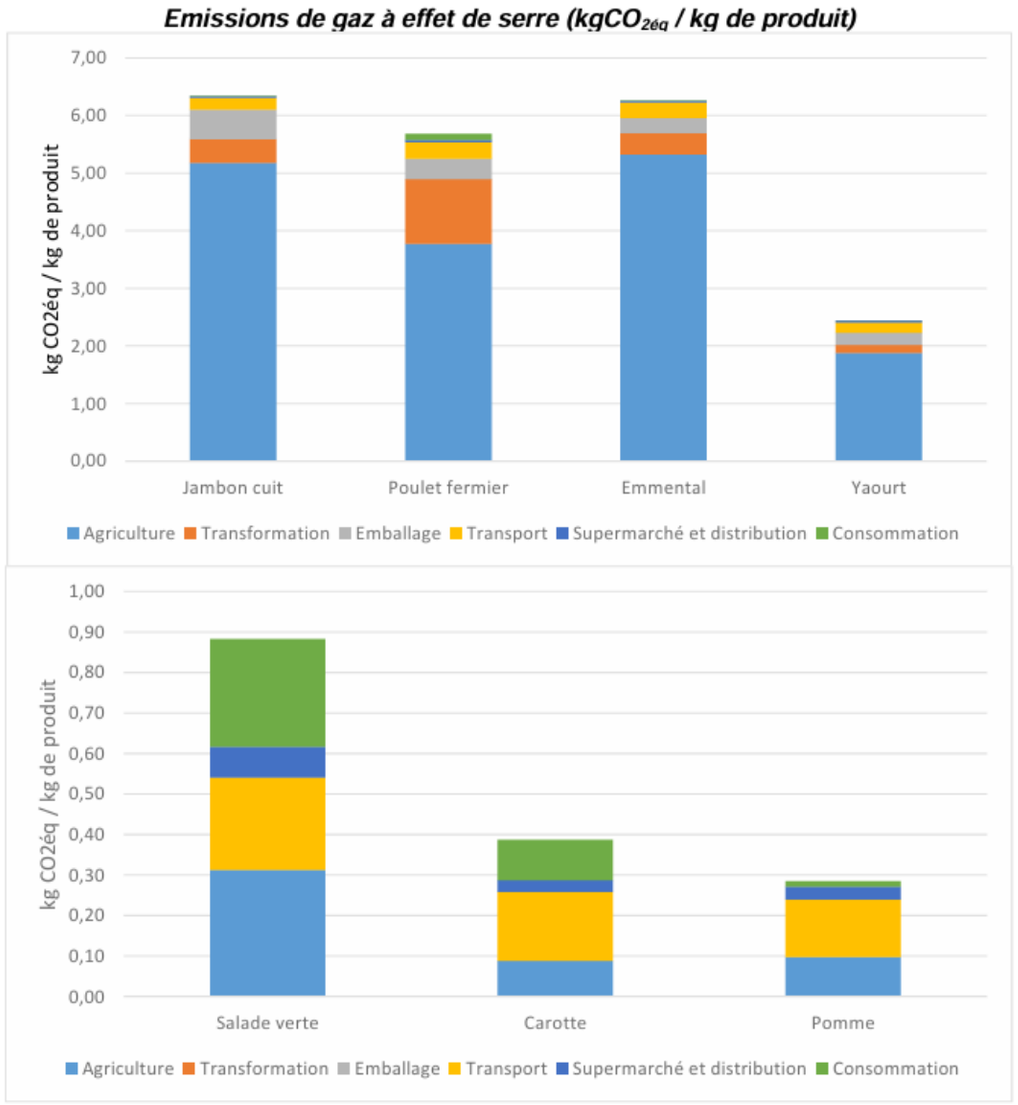


Figure 32 : Captation Carbone des surfaces forestières et agricoles, par EPCI en 2018
Invent'Air V2020, Atmo Grand Est



urce : Base de données Agribalyse. Infographie : CGAAER.

La captation ou séquestration du carbone constitue un **flux dit « négatif »**, car elle permet de **réduire la concentration de CO_2 dans l'atmosphère**. Ce stockage de carbone s'effectue principalement par deux mécanismes :

- **L'extension du couvert forestier** : les forêts absorbent une part importante du dioxyde de carbone atmosphérique, qu'elles stockent durablement dans leur biomasse (troncs, racines, feuillage).
- **Le changement d'usage des sols** : l'artificialisation des sols ne permet pas de capter le carbone aussi bien qu'une surface naturelle ou agricole.

Captation carbone en 2018 : **269 000 tonnes équivalent CO_2 .**

AFOM : DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

ATOUTS

- Initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Prise de conscience de l'impact carbone et des enjeux liés à la transition énergétiques (PCAET)

FAIBLESSES

- Faible part d'agriculture biologique
- Impact de l'activité agricole sur les ressources
- Un système dominé par les grandes cultures, émetteur de GES

OPPORTUNITÉS

- Education & soutien au changement de régimes alimentaires
- Maintien des stocks (prairies, haies...)
- Changement de pratiques agricoles face aux défis climatiques

MENACES

- Accentuation des effets du changement climatique (sécheresse, rendement...)
- Augmentation des stocks carbone et baisse de la capacité de stockage (retournement de prairies)
- Adaptation et pérennité des exploitations agricoles

GOUVERNANCE PARTAGÉE

GOUVERNANCE PARTAGÉE

Typologie des acteurs impliqués dans le PAT*

Chambre d'Agriculture, Bio Grand-Est (3%)
Collectifs d'agriculteurs (0%)

3%

Agriculteurs, Institutions agricoles

45%

Collectivités territoriales Services de l'Etat

PETR, EPCI, communes, Département, Région (29%)
DRAAF, DREETS, ARS, DDT (16%)

3%

EPL AGRO

Structures de l'enseignement, recherche et formation

MANGE, Mission Locale, ADMR, Maisons des Solidarité, CIAS

16%

Professionnels de santé et de la Solidarité

Projet alimentaire territorial

Pays Barrois

Accueil des Jeunes, Cuisine centrale BLD, EPL AGRO, CCAS Revigny (13%)
Distributeurs (0%)

13%

Transformateurs, Distributeurs, Cuisiniers, Artisans et Commerçants

20%

Société civile, Associations & structures de l'ESS

Meuse Nature Environnement, Pôle Coopératif, Restos du Cœur, Banque Alimentaire, Secours catholique, Maison de l'Alimentation (20%)
Société civile, citoyens (0%)

** Nombre et % de représentation dans les instances de dialogues du PAT*

GOUVERNANCE PARTAGÉE

Rôle des acteurs dans le PAT

Catégorie	Acteurs principaux	Rôle dans le PAT	Exemples d'actions
Collectivités territoriales	PETR du Pays Barrois	Piloter et coordonner la stratégie alimentaire à l'échelle du territoire.	SCoT, PCAET, Fonds LEADER
	Département de la Meuse, Région Grand Est, EPCI, communes	Soutenir les initiatives en lien les compétences (gestion des déchets, urbanisme & foncier, restauration collective, développement économique…)	Plan Herbe, programme ADAGE, programmes TETE, CLS, PLUi, Agrilocal, PVD
Services de l'État et organismes publics	DRAAF, DDT, DDETSPP, ADEME, Agence de l'Eau	Apporter un accompagnement technique, institutionnel ou financier en lien avec les politiques de l'Etat	AAP BNI, Mieux Manger Pour Tous, COT, PNA
Acteurs économiques	Agriculteurs, transformateurs, distributeurs, commerçants, restaurateurs	Produite, transformer, commercialiser et valoriser les produits locaux. Assurer la logistique d'approvisionnement	Magasin de producteurs Super Fermier, Fermiers Lorrains, GAB55, hall alimentaire
Associations et société civile	Meuse Nature Environnement, PARTAAGE Grand Est, associations locales	Sensibiliser, informer, accompagner les initiatives en faveur d'une alimentation durable et accessible.	Ateliers cuisine et anti-gaspi, stage jardinage, manifestations grand public, vergers et jardins partagés
Formation et recherche	EPL Agro, lycée agricole, CFA, CFPPA	Former les professionnels et développer les compétences dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'agroalimentaire	Formations - EPL Agro de la Meuse
Santé publique	ARS, CPTS du Barrois, professionnels de santé, CLS, MANGE	Promouvoir des comportements alimentaires favorable à la santé, prévenir les risques sanitaires et réduire les inégalités territoriales.	PNNS, programme NUT'S
Solidarité et accompagnement social	Maisons des solidarités, CCAS-CIAS, associations d'aide alimentaire	Lutter contre la précarité alimentaire, faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour tous	
Habitants	Citoyens, familles, consommateurs	Participer aux concertations et donner son avis sur des projets locaux	Enquêtes et sondage, participations aux actions proposées

AFOM : GOUVERNANCE PARTAGÉE

ATOUTS

- Une mobilisation forte des acteurs du territoire au sein du PAT
- Un engagement historique du territoire (labellisation en 2017)

FAIBLESSES

- Des moyens à conforter au sein du PETR dans le cadre du renouvèlement
- Des enjeux encore peu traités : filières alimentaires, résilience et changement de pratiques agricoles
- Des élus encore peu mobilisés

OPPORTUNITÉS

- Renforcement du rôle du PAT (coordinateur, financeur, ensemblier)
- Une mobilisation des acteurs agricoles et économiques
- Des passerelles à renforcer entre politiques publiques (SCoT, PCAET, ...)

MENACES

- Financement incertain du poste d'animation
- Désintérêt politique suite aux élections municipales

Indicateurs de réalisation du PAT 2021-2026

Axe stratégique	Réalisations	Indicateurs de suivi	Valeur 2021	Valeur 2026
Gouvernance	Des moyens financiers et humains sont mobilisés pour le fonctionnement du PAT	SNANC 7.1 : Nbre d'emplois créés dans le cadre du PAT	NC	2
	Le PETR a impulsé des réflexions transversales entre SCoT, PCAET & COT, PAT (PTRTE)	Nbre d'initiatives transversales intégrant les enjeux du PAT (valeur cumulée)	1	4
		SNANC 4.2 : Nbre de professionnels sensibilisés aux enjeux climatiques, de biodiversité et/ou de ressources	NC	
	Le PETR et les EPCI membres ont désigné un élu/interlocuteur en charge du PAT	Nbre d'élus présents au COPIL (en moyenne)	NC	3
	Des groupes de travail thématiques ont associé les partenaires aux réflexions	Nbre de groupes de travail animés par le PAT associant des partenaires (valeur cumulée)	NC	27
	Les partenaires ont participé aux prises de décisions en Comité de Pilotage	Nbre de partenaires présents au COPIL	NC	15
Justice sociale	Un réseau d'acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire s'est constitué via le PAT	SNANC 1.1 : % d'associations de lutte contre la précarité alimentaire partenaires du PAT par rapport au nombre total d'associations présentes sur le territoire	0%	3 sur 6, soit 50%
	Des initiatives solidaires ont accompagné les consommateurs dans leur parcours alimentaire et la couverture des zones blanches	Nbre d'initiatives accompagnées par le PAT en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire	NC	5
Santé des consommateurs & pratiques alimentaires	Les professionnels de la restauration collective ont été formés à l'alimentation santé et durable	Nbre d'initiatives alimentation-santé accompagnées par le PAT à destination de la restauration collective	NC	6
	Des supports de communication ont présenté l'offre alimentaire locale aux consommateurs	Nbre de parution papier	NC	3
		Nbre de connexion/consultations des supports numériques	NC	
	Des dispositifs ont permis de sensibiliser les consommateurs à l'alimentation bas carbone et au gaspillage alimentaire	Nbre d'actions portées par le PAT inscrites dans les engagements du PNNS	0	1
		SNANC 9.1 : Nbre de partenariats avec des structures d'éducation à l'alimentation et au goût	1	3
Gaspillage alimentaire	La restauration collective a été accompagnée à l'atteinte des objectifs EGALIM - AGEC	SNANC 8.1 : Nbre de restaurants collectifs inscrits et ayant réalisés leur télédéclaration sur "ma cantine" par rapport au nombre total de restaurants collectifs	20	43
Economie territoriale	Un appui technique / financier est réalisé auprès des acteurs des circuits courts alimentaires	Nbre d'initiatives accompagnées par le PAT en faveur des circuits courts alimentaires	NC	10
	Des initiatives ont incité les consommateurs à l'auto-production et à la réappropriation d'espaces comestibles publics	Nbre d'initiatives accompagnées par le PAT	NC	4

BILAN DU SUIVI ÉVALUATION

Indicateurs de changements du PAT 2021-2026

Axe stratégique	Changements prévus dans la stratégie	Objectifs PAT 2021-2026	Questions évaluatives	Indicateur de changement	Valeur 2021	Valeur 2026
Gouvernance	Les acteurs du système alimentaire participent à la gouvernance du PAT		Les instances du PAT touchent-elles l'ensemble des différents maillons de la chaîne alimentaire?	Typologie des acteurs impliqués dans les espaces de dialogue	16 acteurs	Voir diapo 33
	Le PAT s'articule avec les politiques publiques locales		En quoi le PAT intègre t-il les enjeux des CLS ?	SNANC 2.1 : Nbre d'actions menées avec les CLS	1	4
			En quoi les enjeux du PAT sont-ils intégrés à la planification?	SNANC 10.1 Nbre de mesures portées par le PAT formalisés dans les docs d'urbanisme	1	1
Justice sociale	Les consommateurs trouvent des solutions pour améliorer leurs situations alimentaires	Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité	En quoi le PAT contribue t-il à lutter contre les déserts alimentaires?	Evolution des caractéristiques de la précarité alimentaire sur le territoire (nbr de communes cumulant des facteurs de risque)	NC	52
Santé	Les consommateurs acquièrent des repères pour faire évoluer leurs pratiques alimentaires	Accompagner une nutrition variée et durable	En quoi le PAT participe t-il à l'atteinte des objectifs du PNNS sur son territoire?	Evolution de l'acceptation du repas végétarien par la mesure du gaspillage alimentaire (g/convive)	NC	127 g
Gaspillage alimentaire	Les collectivités s'approvisionnent en produits durables et de qualité pour leur restauration collective	Lutter contre le gaspillage alimentaire	En quoi le PAT accompagne t-il les professionnels de la restauration collective à l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM ?	SNANC 8.2 : % d'atteinte des obligations EGALIM sur l'approvisionnement en produits durables et de qualité	NC	19
	Les professionnels de la restauration collective évoluent vers des pratiques plus durables		En quoi le PAT contribue t-il à réduire le gaspillage alimentaire auprès des professionnels de la restauration collective de son territoire?	SNANC 3.2 : % d'établissements ayant mis en place un diagnostic et un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire // nombre total sur le territoire	NC	23
Economie territoriale	Des outils de transformation alimentaire sont maintenus sur le territoire	Tendre vers l'autonomie alimentaire responsable et territoriale	En quoi le PAT participe t-il au maintien des ateliers de transformation locaux ?	SNANC 6.2 : Nbre d'outils de transformation crées ou maintenus	NC	10
	L'activité agricole s'est ancrée dans son territoire		En quoi le PAT contribue t-il à relocaliser la production agricole de son territoire?	Evolution des exploitations en circuits courts	23 producteurs	50 producteurs & 55 ateliers
			La dynamique agricole sur le PAT tend t-elle à se maintenir?	SNANC 5.2 : Nbre d'installations sur le territoire	NC	

BILAN 2021-2026

Réussites & points forts

Une dynamique territoriale bien engagée…

- Acteurs mobilisés et partenariats renforcés.
- Actions et expérimentations conduites sur plusieurs enjeux stratégiques .
- Opportunités financières pour accompagner les initiatives.
- Rôle(s) du PAT reconnus : porteur, financeur, appui technique, ensemblier, relais d'infos.

Perspectives & enseignements

… mais une intervention encore ponctuelle qu'il convient de structurer et de globaliser.

- Légitimité d'intervention à consolider sur certains sujets (agriculture, filières).
- Actions souvent ponctuelles au gré des opportunités à davantage articuler.
- Mise en œuvre tributaire des moyens et des volontés locales.
- Effets et impacts encore à difficiles à mesurer et objectiver.

Enjeu 2027-2032 : Passer d'une logique de projets à une stratégie alimentaire plus globale, coordonnée et ancrée dans la transition écologique.

Du potentiel agricole à un système alimentaire territorial résilient

Le diagnostic du système alimentaire du Pays Barrois met en évidence un territoire disposant d'un potentiel agricole important, de filières économiques structurantes et d'un réseau d'acteurs mobilisés autour des enjeux alimentaires. Pour autant, ces atouts ne garantissent pas, à eux seuls, une alimentation locale, durable et accessible à tous.

Le territoire reste marqué par une spécialisation agricole importante, une dépendance aux filières longues, un déficit de production en fruits et légumes au regard des besoins théoriques, ainsi que des difficultés à organiser les approvisionnements locaux. Ces enjeux économiques se croisent avec des inégalités sociales et territoriales d'accès à l'alimentation, mais aussi avec la nécessité de préserver les ressources naturelles et d'adapter les pratiques agricoles au changement climatique.

L'enjeu du prochain PAT sera donc de mieux articuler les différentes composantes du système alimentaire, en rapprochant les productions des besoins locaux, en confortant les outils de transformation et les débouchés, en facilitant l'accès de tous à une alimentation de qualité et en accompagnant la transition agroécologique des exploitations.

Cette ambition suppose de poursuivre la mobilisation des acteurs, de renforcer les coopérations entre collectivités, monde agricole, entreprises, associations et habitants, et de mieux articuler le PAT avec les politiques publiques locales.

Pour la période 2027-2032, le PAT du Pays Barrois pourra ainsi évoluer d'une logique de soutien aux initiatives vers une stratégie territoriale plus intégrée et coordonnée, fondée sur des priorités partagées, des objectifs mesurables et une évaluation régulière des résultats.



PERSPECTIVES

Priorités pour le renouvèlement 2027-2032

1. **Accompagner le changement de pratiques alimentaires**
Informer et sensibiliser les consommateurs, renforcer la connaissance et la capacité d'agir pour des régimes alimentaires plus durables et favorables à la santé.

2. **Structurer les approvisionnements et les débouchés locaux**
Mieux organiser la production, la transformation et les approvisionnements, notamment sur les productions déficitaires (fruits et légumes) et en restauration collective.

3. **Garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité**
Agir sur les environnements alimentaires fragiles (zones blanches), les freins économiques et les difficultés de mobilité, en renforçant la coordination des acteurs de la solidarité alimentaire.

4. **Accélérer la transition écologique et renforcer la résilience de l'agriculture**
Réduire les pressions sur les ressources, développer les pratiques agroécologiques adaptées aux enjeux de l'eau, des sols et de la biodiversité et limiter le gaspillage alimentaire.

CONCLUSION &












TOMME DE MEUSE
NATURE
